Alternatives démarquées ?

53

Tout Va Bien HEBDO

Semaine du 2 au 8 février 1980 / 3 fr.

MEDECINES PARALLELES

ISOLEMENT

EN PRISON : LA ROULETTE RUSSE

Courrier

RECIDIVISTES...

"On parle et on parlera encore des prisons et des détenus, et je trouve cela très bien. Peut être qu'en revendiquant, on a un espoir de changement.

Mais on parle très peu de ceux qui étaient en taule, et qui sont "momentanément" en liberté. Que font-ils, quels moyens ont-ils de refaire leur vie ? L'histoire que je vous écris n'est pas seulement la mienne, c'est aussi celle de tous mes amis qui affrontent cette nouvelle vie.

Après avoir purge une peine de trente mois à Bellechasse (moins la remise de peine), je sors de taule avec un tuteur pour cinq ans et un pécule de 600 francs. Pas de chambre, pas de travail. Le jour de ma sortie, je vais au patronage fribourgeois, où on me dit qu'on a une chambre dans un foyer. "Mais il faut respecter le reglement, pas d'alcool, pas de fille". La chambre n'est pas plus grande que ma cellule de Bellechasse. Au bout de trois semaines, je me trouve toujours dans cette chambre, mais j'ai dépensé tout mon pecule : il a fallu m'acheter des habits, et me distraire. Au patronage, on me donne des bons pour aller manger dans un foyer et 20 francs pour une semaine.

Je passe mon temps à chercher du travail, mais dans la plupart des cas, on me refuse la place. Finalement, la seule place où je suis accepté est un bistrot fréquenté par des taulards, des putes ou des gens à la recherche d'aventure. Bien sûr, au bout de six mois, je me retrouve à Bochuz.

Pourquoi, une fois notre peine purgée, n'avons-nous plus le droit de retrouver un travail où l'on nous fait confiance ? Pourquoi sommes-nous marqués par la taule ? Oui, beaucoup de récidivistes le savent, la société nous rejette, elle ne veut plus de nous. Mais je suis certain que si elle nous épaulait, il y aurait moins de récidivistes".

Jean-Claude Eltschinger, Bâle.

LES DIX ANS DU COLLEGE DE GENEVE

"Récemment, on fêtait les dix ans du collège de Geneve. Le collège de Saussure était l'hôte, Chavanne et compagnie, les invités. Les collégiens ont joué le rôle de victimes.

Tous les hauts dignitaires du canton étaient présents à la cérémonie officielle (...)

Mais tout n'a pas fonctionné comme sur des roulettes lors de cette fête des collèges, cette "folle nuit" comme l'ont écrit les quotidiens bourgeois. Dès 18 heures, des collégiens de Voltaire ont manifesté devant l'entrée pour dénoncer le prix des billets trop élevé : 8 francs, c'est cher pour des collégiens, et c'est plus cher encore, quand on sait que les profs, eux, recevaient deux invitations, comme s'ils ne gagnaient déja pas assez ! Tous les officiels se sont bien gardés de devoir payer quelque chose. Ils ont, ensuite, pu boire et manger non pas aux frais de l'Etat, mais à la bourse des élèves. Dans un tract, des collégiens ne voulaient pas être la "vache à lait" de la direction, "alors que les élèves étaient les seuls artisans de cette fête (hormis quelques bonnes âmes professorales dévouées)". Ils se posent également la question de savoir si "il est de coutume que le personnel de l'Etat mange, boire et danse aux frais de ses petits agneaux ?" Juste réflexion sur l'utilisation du fric par l'Etat. Surtout quand on sait que les trois salles de gym ont été recouvertes par un autre plancher, et que ceci a coûté 70'000 francs ! Et qui paie ? C'est les collégiens avec les 8 fr. de l'entrée. N'aurait-il pas été plus normal que les élèves paient 4 fr. et les profs, officiels et compagnie, 8 fr. ?

Il faut également bien se dire que des élèves ont dû bosser pour les décors et qu'ils ont été réalisés pendant les heures de cours; ainsi, c'est toute une semaine à rattraper individuellement. Je ne suis pas contre les activités artistiques, loin de là, mais lorsque les directions ne veulent pas mesurer les conséquences d'une telle action, il convient d'appeler cela de la sélection sauvage et délibérée, car qui seront les victimes ? Les élèves les plus faibles, bien évidemment.

Autre point quelque peu grinçant, le concierge et les nettoyeurs de De Saussure n'appartenant pas au DIP, mais au DTP, ne seront pas rémunérés pour le travail supplémentaire. En plus, comble de la bureaucratie, ils étaient censés payer leur entrée... Ce n'est qu'avec réticence qu'une des grosses légumes de l'instruction publique

a donné des bons pour un repas aux nettoyeurs, alors que ces mêmes bons étaient allegrement distribués aux "complet-vestons". Pour contrôler les entrées, il y avait bien sûr des "Sécuritas" et, provocation suprême, l'un d'eux se promenait avec un chien; quand je lui ai demandé ce que signifiait ce chien, il m'a répondu que ce n'était pas à lui que je devais m'adresser, mais "en haut"...

Que dire sur la soirée en elle-même ? Dire qu'elle a été l'acceptation totale du système n'est pas trop gros. Car, qu'on se le dise bien, le spectacle a été monté par des collégiens ayant "assimilé" le système. (...) La musique disco, qui envahissait deux salles, est en elle-même une acceptation, une passivité totale vis-a-vis du système, car c'est une musique créée uniquement dans un but commercial. Pourquoi n'avons-nous pas eu du folk, du pop ou une autre musique un peu moins vulgaire que ce disco ? (Ces collégiens, ils veulent tout ! ndlc) *Sûrement que les autorités ont voulu être dans le vent, et le disco n'est pas une musique de contestation, alors rien à craindre; tandis qu'il aurait fallu s'attendre au pire avec ces musiques "subversives"...*

Un collégien modèle au-dessus de tous soupçons.

PERIL ROSE : PEUT-ETRE QUE JE FINIRAI PAR OSER...

"Je sais. Une lettre anonyme, ça se fiche au panier. Et d'abord, ça se fait pas. Mais excusez-moi de le faire. Parce que je voudrais remercier publiquement Pierre Biner pour sa chronique "Le péril rose" et que je n'ose pas signer. Pas signer parce que je ne veux pas m'afficher. Peut-être que, si Pierre Biner tient le coup et continue ce travail, je finirai par oser. Et je félicite TVB de l'accueillir si fraternellement dans ses colonnes.

Je crois que c'est la première fois que je trouve écrit noir sur blanc la verité vraie sur les homosexuels masculins. Ce que beaucoup d'entre nous vivent dans le silence et la souffrance. C'est observé avec une parfaite justesse. C'est impitoyable d'honnêteté. A l'égard de la société pseudo-libérale où nous vivons. Et à l'égard des homosexuels eux-mêmes, de leurs fantasmes, des mythes dans lesquels ils sont tentés de vivre, des rites terribles dans lesquels ils sont tentés de s'enfermer. (Je dis "homosexuels" parce que je n'aime pas le terme de pede, beaucoup plus péjoratif que "gay" en anglais. Mais comment faut-il dire ? Cette carence du vocabulaire en dit long sur la place que nous occupons dans la communauté...)

Merci, Pierre Biner, pour votre courage, votre franchise, votre lucidite. Merci d'avoir même le courage de ne pas cacher le secret désespoir qui résonne, par moments, derrière le combat que vous menez pour la dignité. Car la situation de l'homosexuel n'est pas simple. Et ce n'est pas de dire : je n'ai rien contre pour que tout soit résolu. Etre fasciné par ce bel autre du même sexe, n'est-ce pas une manière particulière de courir après l'insaisissable, clé de notre condition humaine ?

Cette lettre, je vous le jure, n'est pas du bidon. Si vous voulez bien l'accueillir dans votre rubrique des lecteurs..."

×

C'est vrai, qu'en général, une lettre anonyme, ça se fiche au panier. C'est vrai aussi que nous respectons la demande du lecteur qui signe sa lettre mais qui demande que son anonymat soit respecté dans les colonnes du journal. Mais c'est vrai aussi qu'il y a des exceptions, et celle-ci se justifie pleinement.

ET TANT PIS POUR LE CARÊME !

Feuilleton des PTT, suite : après avoir mis plus d'un an à nous accorder le statut de "journal urgent", pourtant évident, la poste me montre pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un zèle excessif à nous distribuer selon les règles qu'elle applique aux autres journaux.

Pour les deux premiers numéros de janvier, et nous l'avons volontiers admis, on a invoqué les délais de mise en route. Encore que, une fois la circulaire adéquate envoyée aux offices postaux, la distribution ne devrait pas poser de problèmes : TVB n'a ni le tirage, ni le poids de l'édition dominicale du *New York Times*...

La semaine suivante, ça devient cocasse : même ceux d'entre vous qui avaient toujours reçu leur journal le samedi ne le voient arriver que le lundi, voire le mardi ! Il y a eu obstruction manifeste à l'office postal d'où partent les liasses de TVB. Nouvelle démarche, et assurances formelles que tout est réglé et clarifié. La situation s'améliore nettement avec le No 52, mais des retards sont encore constatés par endroits. Cette fois, c'est à l'autre bout de la chaîne postale qu'il y a un noeud : certains offices postaux ou facteurs ne suivent pas la consigne.

Tout de même, la distribution le samedi se généralise. Mais si vous n'en bénéficiez pas, il est impératif de nous le faire savoir, les PTT exigent des noms, des adresses pour rectifier le tir. Alors téléphonez-nous, au 022/42 47 22, ou renvoyez-nous le talon ci-contre.

Abonné à TVB, j'ai reçu le numéro de cette semaine lundi / mardi / matin / après-midi (biffer ce qui ne convient pas)
Nom :
Adresse :

SOMMAIRE

53

2 COURRIER
4 TVBref
7 PUNAISES
8 FEDERALES
Consommateurs bafoués
9 JUSTICE
Que devient Paco ?
Neuf mois de préventive, et ça continue...
10 ISOLEMENT
Des aveux peu spontanés.
L'ancien psychiatre de Regensdorf décrit les effets de l'isolement.
11 INTERNATIONAL
PCI : la paix ne passe plus par Moscou.
13 TRIBUNE INTERNATIONALE
La guerre idéologique contre la guerre
16 MEDECINES PARALLELES
Et pourtant, ça marche...
L'homéopathie et l'aurículothérapie
18 DESSIN DE PRESSE
Pajak : souvenir de Suisse
19 JAZZ
Parker's Mood
20 CINEMA
Soleure, quinzième round
22 MUSIQUE
Les contre-champs de Kagel
23 LIVRES
Alternatives alémaniques...?
Necro, boulot, dodo
25 MEMENTO

Photo de couverture (Bellechasse) : Interfoto

Tout Va Bien HEBDO

COLLECTIF TOUT VA BIEN (rédaction, fabrication, administration) : Marie Bonnard, Alec Feuz, Mieth Firmann, Ariel Herbez, Cédric Herbez, Francine Ingignoli, Anne Lozes, Serge Rossmann, Jean Steinauer, Mireille Vallette, Jean-Pierre Wittwer.
EDITEUR RESPONSABLE Alec Feuz / Association Tout Va Bien.
Tout Va Bien-Hebdo, case postale 142, 1211 Genève 8. Tél. administration, publicité : 022/42 47 22, rédaction : 42 47 22 ou 42 77 24
PUBLICITE : tarifs sur demande.

ABONNEMENT

Talon à retourner à TVB-Hebdo, cp 142, 1211 Genève 8.

Je m'abonne à TVB et vous prie de me faire parvenir un bulletin de versement.

Nom : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
Numéro postal . . . . . .

1 an (52 numéros)	135 fr.
6 mois (26 numéros)	70 fr.
3 mois (12 numéros)	35 fr.
Europe	150 fr.
Outre-mer	180 fr.
Soutien *	200 fr.

* souligner ce qui convient.

Il est également possible de s'abonner en versant directement le montant de l'abonnement désiré au CCP 12-14438, Genève.

AU BONHEUR DU JOUR

MODE ET ANTIMODE
Orientale
Rétro
Rigolode

BROCANTE
Bijoux
Tentures
Objets

25, PREVOST-MARTIN
Tél. 022/20 32 32

MEYLL
CYCLES
Place des Alpes
1201 Genève
téléphone 31 21 83

le rebrousse-poil
mensuel d'action non-violente, d'écologie et de contre-information

- non-violence
- écologie
- objection/service civil
- antinucléaire
- autogestion
- éducation
- antimilitarisme
- vie communautaire
- alternatives
- féminisme

Fr. 2.-

ACHETEZ CHAQUE MOIS LE REBROUSSE-POIL DANS LES KIOSQUES...

... et si ce journal vous plaît, alors abonnez-vous sans tarder !
Fr. 20.- à Fr. 50.- pour une année (selon revenus)

Le Rebroûsse-Poil
Av. de Béthusy 56
1012 Lausanne
Tel.: 021 32 27 27 et 23 67 21
CCP 10 - 4957, Lausanne

BIENNE : LA RÉACTION N'A PAS RECULÉ

A Bienne, le deuxième round qui oppose méthodes douces et méthodes dures s'est à nouveau révélé favorable aux secondes. La direction de l'Instruction publique de Berne vient de refuser le recours de Louis Perret, recteur du Gymnase français de la ville. Il avait reçu en août dernier l'avis de sa non-réélection (voir TVB No 36). La Commission, auteur de la décision initiale, lui reproche fondamentalement de ne pas prendre parti systématiquement pour l'Autorité, les maîtres en particulier, lors de conflits. Louis Perret a la mauvaise habitude de tenter la conciliation et d'écouter l'avis des élèves.

Cette commission, formée de huit réactionnaires (dont trois socialistes...) et d'un progressiste (socialiste lui aussi), s'est mis à dos l'ensemble des étudiants, des élèves et la VPOD. Les manifestations, pétitions, assemblées, demandes d'entretien à la commission, se sont multipliées cet automne, sans résultats. Le Département de l'instruction publique bernois vient de confirmer la sanction.

Apparemment, personne n'est décidé à baisser les bras parmi les défenseurs du recteur. Le Conseil de ville a voté une résolution qui demande à la commission de revoir sa position. Quant aux élèves, ils sont prêts à organiser une grève si nécessaire. Ils étaient très nombreux lors de la dernière manifestation de soutien, dans les rues de Bienne, le 28 janvier. L'affaire donne aussi l'occasion aux syndicats concurrents de croiser le fer : la VPOD (minoritaire) a demandé à la SEB (Société des enseignants bernois, à laquelle appartient Louis Perret), de mettre le poste de recteur au boycott. La SEB a publié un communiqué dans lequel elle refuse fermement la proposition de la VPOD. Celle-ci voulait probablement montrer à quel point sa concurrente défend mollement ses adhérents; c'est chose faite. La SEB se retranche derrière le fait que le recteur lui-même n'a pas demandé cette action. Elle affirme aussi que *"l'affaire Perret n'est pas une affaire politique dans laquelle il y aurait atteinte "aux droits élémentaires que devrait garantir la démocratie". Ni le droit au travail, ni la liberté d'opinion ou d'expression ne sont mises en cause".*

Contrairement à ce que certains pourraient penser, Louis Perret n'est pas un affreux gauchiste, simplement un chrétien convaincu et un "intellectuel libéral", ainsi qu'il se définit lui-même. Il craint pour l'avenir de l'école parce que *"La peur du gauchisme est le meilleur moyen de fabriquer des gauchistes dangereux"* (1).

Le recteur est simplement tolérant, sentiment que ne semblent pas priser les autorités bernoises et l'ensemble de la droite. Celle-ci n'a pas encore pris position en sa faveur, contrairement à de nombreux groupes de gauche (à l'exception du PS bernois).

"L'affaire Perret" n'a pas fini d'animer la politique, et peut-être les rues de Bienne.

M.V.

(1) Interview parue dans *Biel Bienne* du 24 janvier

LAUSANNE : REVEIL DE LA CONTESTATION DANS LES GYMNASES ?

Un vent de foudre souffle sur les gymnases lausannois", dirait mon auteur à succès préféré. *"Une très légère brise"* répondrait le réaliste de service. En effet, nous sommes loin du temps où les tracts s'accumulaient dans les serviettes des joyeux écoliers alors que pleuvaient les coups de fouet d'un directeur-colonel, le réveil d'une certaine contestation dans les gymnases lausannois semble encore bien timide.

Un très petit nombre d'élèves, une quinzaine environ, avait du reste répondu à l'appel par voie de tracts d'un petit groupe de "confrères" et s'étaient rendus mercredi 23 janvier au Centre de loisirs du Cazard. L'un des buts de cette réunion consistait en la création d'un groupe de réflexion et d'action inter-gymnase : *"Nous sommes beaucoup à en avoir marre, mais isolé(e)s dans notre coin, nous sommes impuissant(e)s. Comment faire face à cette situation : en discutant entre nous, en nous regroupant, en cherchant ensemble des solutions"*, disait le tract. Lente à démarrer, la discussion s'anima ensuite et l'on aborda plusieurs problèmes importants :

- la sélection toujours plus dure – travaille et tais-toi.
- le ridicule système des absences et des arrivées tardives.
- la liberté d'expression et en particulier, l'inexistence du tableau d'affichage ouvert à tous.
- le contenu des cours de certains professeurs.
- l'apathie de la très grande majorité des gymnasiens.

Les conclusions de cette manière de colloque, pour utiliser un terme à la mode, furent que dans un premier temps il fallait le plus possible user des petits "droits démocratiques" dont disposent les gymnasiens et, par exemple, de convoquer les "assemblées des délégués" et de formuler dans ce cadre des

revendications précises. L'éventualité d'actions ponctuelles et "illégales" n'a pas été écartée, au contraire.

Cette poignée d'idéalistes arriveront-ils à créer un mouvement suffisamment important pour faire changer les choses dans ces gymnases qu'un professeur qualifiait, sans sourire, *"d'école de recrue de la vie"*? Nous le leur souhaitons.

P.A.G.

CHAMP-DOLLON : UN COEUR D'OR

Nouvelle péripétie dans la petite guerre de Champ-Dollon, trois voitures ont récemment été incendiées à Genève : celles du chef du Département de justice et police, du directeur de la prison et du directeur de l'Institut de médecine légale. Attentats revendiqués par une *Commission des méchants*. Allusion transparente à la Commission des sages mise sur pied après la mutinerie de juin dernier qui, dans sa grande sagesse, se dit que *"le silence est d'or"* est la plus sage des maximes.

Emu, un ex-pensionnaire de Champ-Dollon au coeur d'or a adressé au conseiller d'Etat Guy Fontanet le petit mot dont nous vous livrons ici la teneur. Pour preuve de sa générosité, il nous a adressé copie de son bulletin de versement...

Monsieur le conseiller d'Etat,

Ayant appris par les journaux l'attentat dont votre voiture a été la victime, je prends la liberté de vous faire parvenir par versement postal la somme de 1 fr.

Ceci pour vous permettre de vous déplacer au moyen des transports publics genevois.

Les services sociaux (pour pénaux (dernière dépendance de votre département) n'ayant pu dans mon cas, le 21 décembre dernier et alors que j'étais démuni d'argent, ne me remettre qu'un bon de nourriture exclusivement, à valoir sur un magasin grande surface, (pour plus de renseignements, vous adresser à Mlle Hurni, juge d'instruction).

J'espère que mon geste vous évitera les ennuis que provoquerent mon retour à la case de départ, c'est-à-dire Champ-Dollon.

Si je ne fais rien parvenir à MM. Hentsch et Bernheim, c'est que je sais que le premier peut être logé sur son lieu de travail, quant au second, je suis certain que la clinique de Bel Air voudra bien l'accueillir comme interne.

Conscient que la liberté est une vérité toujours provisoire, je vous prie de croire, Monsieur le conseiller d'Etat, à l'assurance de ma commisération.

Pierre-Denis Dubied,
repris de justice

P.S. Si, afin de soigner votre popularité vous décidiez d'imiter M. Jimmy Carter et de faire du "jogging" pour aller travailler, vous pouvez toujours faire parvenir ce franc symbolique à Terre des hommes.

A VENDRE. Machine offset de bureau, format A3 très bon état. 2500 fr. Tél. 022/20 42 03.

STAGE, job ou collaboration ? Quelle jeune femme passionnée et expérimentée de vie en milieu rural souhaiterait initier des enfants à : l'écologie, l'artisanat, l'élevage, la culture, etc... ? Pour renseignements, demander François entre 18 et 19h. au 022/68 11 41.

QUI serait disponible pour venir passer un après-midi par semaine pour aider Francine à son boulot d'administration, paperasse, etc. ? Petit boulot rémunéré (pas grassement). Les bénévoles sont admis ! Tél. à TVB, 022/42 47 22.

FROID. A vendre, petit frigo, état de marche, 50x55x90, 30 fr. Tél. 022/43 35 66.

PEDALE. A vendre mini vélo Bianchi neuf, valeur 310 fr., au plus offrant. Tél. 022/34 19 05.

HOMME 42 ans (180cm), bilingue (français-italien), intérêts nombreux cherche ami(s) entre 40 et 60 ans parlant allemand ou anglais pour sorties, voyages, etc. Ecrire au journal qui transmettra.

APPART. Jeune infirmière cherche appartement sympa 3 pièces, Genève ou Carouge, 500 fr. maximum, avec ou sans confort. Pour 1er avril 1980. Tél. 021/23 44 64. Sandrine Pingeon, 9 ch. du Treyblanc, 1006 Lausanne.

Texte de votre petite annonce gratuite, avec adresse et/ou votre numéro de téléphone.

A retourner à TVB-Hebdo, case postale 142, 1211 Genève 8.

TVBref

MORGES : REQUIEM POUR UN BISTROT

Samedi passé, les jeunes Morgiens ont rendu avec faste les derniers hommages au *Central*, le bistrot qui était leur repère depuis trois ou quatre ans : le gérant trop "tolérant" aux yeux de la gente bien pensante et des notables, avait décidé de quitter le navire avant que les coups de tabac de l'administration ne le fasse sombrer.

Cette soirée aurait pu être une de celles où l'on noie son ennui et sa révolte dans la bière le gros rouge et les calumets... Elle fut une énorme fête, une des plus folles qu'ait connu le *Central*, qui pourtant en avait vu bien d'autres. Ils étaient tous là, les zonards d'ici et d'alentours, les vieux de la vieille qui font presque partie des meubles.

Chacun ou presque s'était travesti et peinturluré la face pour cette dernière valse. Les caricaturistes de la maison avaient parsemé les murs de sourires grinçants. Jack et Bruno avaient pris leur guitare, Cocoche sa basse, Fifi sa batterie, le Burbe son micro et Margot son saxophone. Pépi tanguait sur les tables et haranguait la foule. Les blues et les rocks secs et sonnants ricochaient sur les faces grotesques des fêtards au coude à coude, ceux qui n'avaient pu entrer le nez collé à la vitrine.

Vers onze heures, ces messieurs de la police ont téléphoné : *"Faut arrêter la musique, immédiatement !"* Les orateurs se relayèrent : *"Occupons le Central"*, *"Tous au poste, on est bien plus nombreux que les flics !"*. La tension montait, tout semblait possible. Et puis on a dit : *"Faut pas faire les cons, le patron va perdre sa patente, on continue la fête avec le juke-box..."* Petit à petit, les coups de gueule se sont faits plus rares, les litres de rouge ont recommencé à circuler, la sueur troublait les maquillages. L'âme du *Central* finissait tranquillement de se consumer.

Demain, il sera transformé

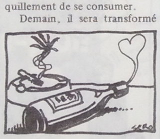

en banale pizzeria et les zonards morgiens auront émigré dans un autre bistrot; les "anciens combattants" évoqueront de temps en temps les monstres foires du *Central*. On y buvait beaucoup, on y fumait des trucs pas très catholiques, bien des soirées étaient placées sous le signe de la morne déprime mais, à sa manière, c'était un lieu vivant, chaleureux, un peu à l'image de son enterrement. Dommage que les autorités n'y aient vu qu'un dangereux nid de drogués et n'aient pas compris que son élimination ne fera que déplacer le problème.

P.A.G.

Publicité

LOUEZ UN AUTOCAR RETRO

Pour Excursions
Courses d'école
Voyages d'étude
Fêtes d'amour
(ou de printemps)
selon saison
Tournées culturelles
Orgies et bouffes
Sorties à ski
etc.

Grand-Père, Saurer 1941, (toit ouvrant)
Grand-mère, Saurer 1940.

Voyages A.P.N.
33 av. de Miremont, Genève
Tél. 022/47 72 03

Dimanche 10 février
MORZINE

Prix :

Alpin	*adultes*	*29 fr.s.*
	enfants	*23 fr.s.*
Fond	*adultes*	*19 fr.s.*
	enfants	*17 fr.s.*

Ces prix comprennent le transport en autocar et l'accès aux pistes de fond et, pour le ski alpin, la carte journalière pour les remontées mécaniques.

Inscriptions : **Voyages APN**, 33, av. de Miremont, 1206 Genève, tél. 022/47 72 03

GENEVE : DAFFLON'S ROCK

Le rock chamboule les alliances politiques genevoises : mercredi dernier, une conseillère municipale libérale volait au secours du maire communiste Roger Dafflon, responsable du Service des sports de la Ville, qui était pris

à partie par le conseiller socialiste Didier Tornare, soutenu par un conseiller PDC... De quoi s'agit-il ?

Depuis le début de l'année passée, les deux seules grandes "salles de spectacles" du canton, la patinoire et le pavillon des sports, sont pratiquement interdites à une organisation qui tente de réintroduire le rock à Genève, VSP. *Pratiquement interdite*, car le Service des sports dont dépendent ces deux salles impose à VSP, et uniquement à VSP, des conditions de location draconiennes :

– VSP ne peut avoir que trois options (réservations) au même moment.

– Ces réservations doivent être confirmées dans les sept jours, ce qui est très difficile pour des réservations faites avec parfois six mois d'avance.

– Une caution de 5000 francs en liquide doit être déposée au moment de chaque confirmation.

– En cas d'annulation, le Service des sports garde la moitié de cette somme.

– Comble de tracasseries, les dernières demandes de VSP ont toutes dû être soumises au Conseil administratif de la Ville.

Le résultat de ces conditions a été immédiat. VSP n'a pu organiser aucun concert dans ces salles depuis le 9 février 1979.

Les services de Dafflon justifient ces mesures par le fait que de *"très graves incidents"* se seraient produits lors des concerts d'Higelin et de Peter Gabriel en automne 1978. En réalité, il y eut pour 706 francs de dégâts au concert d'Higelin et 1400 francs à celui de Peter Gabriel. Ces sommes furent immédiatement et intégralement versées par VSP. Le prétexte des incidents est donc parfaitement ridicule et l'on est contraint de chercher ailleurs l'explication de cette discrimination.

VSP existe depuis deux ans et les concerts de rock qu'il organise sont pour le moins concurrents avec ceux organisés depuis des années par le grand manitou du Show Biz à Genève et futur directeur du Grand Casino, Jack Yfar. C'est lui qui fait régulièrement venir à la patinoire Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Michel Sardou, etc. Il a pu organiser plus d'une demi-douzaine de concerts en 1979 dans les salles dépendant des services de Dafflon.

Il est vrai, qu'outre ses activités *"artistiques"* il est également député communiste au Grand Conseil et qu'entre camarades, il faut être solidaire. D'autant plus que le principe de la libre concurrence n'est pas très socialiste...

A.F.

ANCIENS NUMEROS

Tous les anciens numéros de TVB-Hebdo et la plupart des numéros de TVB mensuel (1972-1978) sont disponibles au journal (case postale 142, 1211 Genève 8) contre 2 francs en timbres par exemplaire (1fr.50 pour les mensuels).

punaises

Protection de la maternité : lettre à la radio romande

Le 22 janvier 1980, après le journal de 7h30, votre collaborateur M. Yvan Graf a commenté l'événement qu'a institué le dépôt de l'initiative pour une protection efficace de la maternité qui a abouti, soutenue par plus de 143.000 signataires.

Dans son commentaire, M. Y. Graf a été extrêmement partial, ce qui est son droit le plus strict, mais nous souhaiterions que dans des cas de ce genre, lorsqu'un journaliste exprime une opinion personnelle, il veuille bien l'indiquer expressément et non laisser planer l'impression qu'il s'agit de l'explication des faits.

En effet, on aurait pu croire que M. Yvan Graf est contre les buts de cette initiative, il a dit qu'elle allait trop loin et que pour cette raison elle serait rejetée par le peuple, qu'il aurait fallu une initiative modérée et qu'ainsi les Chambres fédérales l'auraient soutenue. Cependant, les événements de ces dernières années concernant toutes les initiatives qui demandaient un progrès social démontrent que les Chambres fédérales n'ont jamais été dans cette direction.

De plus, M. Graf a laissé entendre que cette initiative s'inscrivait dans la stratégie de la LMR tendant à pousser le plus loin possible les tensions sociales.

Or, là aussi, ce commentaire est sans fondement puisque de très, très grandes associations professionnelles soutiennent cette initiative, c'est notamment le cas de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste qui n'ont pas la réputation d'extrémistes.

De plus, M. Graf s'est demandé pourquoi une initiative demandait l'inscription dans la Constitution fédérale du congé maternité, une loi suffisant à régler ce problème. M. Graf a dit que c'était là aussi un des aspects stratégiques et a cité à ce propos la LMR.

Nous voulons rappeler à M. Graf que sur la plan fédéral il n'existe pas d'initiative législative et que c'est simplement pour cette raison que l'initiative est constitutionnelle.

Nous pensons que M. Graf avait le droit d'exprimer l'opinion qu'il a sur cette affaire, mais nous souhaiterions alors que les initiateurs puissent aussi s'exprimer sur les ondes à la même heure en faisant leurs commentaires et en expliquant les raisons qui les ont amené à déposer cette initiative.

Nous notons encore que M. Graf s'est permis d'ironiser que les mêmes milieux défendent le droit à l'avortement et à la protection de la maternité, laissant entendre que ces deux attitudes sont contradictoires. Là aussi nous pensons qu'il s'agit d'une méconnaissance totale de ce problème ou alors d'une opinion partiale.

Nous vous demandons donc, par souci d'objectivité, de permettre à un porte-parole du Comité d'initiative de s'exprimer dans les mêmes conditions que M. Graf sur cet important problème.

J.P. Thorel
Secrétaire fédératif FTMH.

Imefbank : résolution des étudiants fribourgeois

Réunis en assemblée d'information et de dialogue du 30 janvier 1980, les étudiants de l'Université de Fribourg s'inquiètent des conditions de détention dans lesquelles est détenu Francisco Caicodo, étudiant de notre université, soupçonné d'avoir participé à l'attentat contre Imefbank le 23 novembre dernier à Fribourg.

Tout en nous démarquant des faits à l'origine de son arrestation, nous estimons que les pressions qu'il subit actuellement en prison sont inadmissibles et qu'elles doivent, de ce fait, être dénoncées.

o Nous estimons arbitraires les mesures d'isolement auxquelles il est soumis, lesquelles constituent une torture physique, psychique et intellectuelle (preuves en sont les nombreux cas de suicides enregistrés à Champ-Dollon).

o Nous critiquons la manoeuvre d'intimidation de la police qui affirme la culpabilité des prévenus en s'appuyant sur les aveux que ceux-ci auraient faits, aveux que l'avocat conteste.

o Nous déplorons le fait qu'aucun élément d'accusation formel ne soit connu après deux mois et que cela empêche tout travail de la défense. Précisons qu'après tant de semaines, l'avocat n'a pas eu accès au dossier, ni la possibilité d'assister aux audiences d'enquêtes.

Relativement aux accusations que nous portons, nous exigeons notamment le respect des principes de la Convention européenne des Droits de l'homme, laquelle a été ratifiée par la Suisse.

Finalement, nous précisons que notre requête est une déclaration d'ordre général qui va au-delà du cas actuellement en discussion. Celui-ci s'inscrit dans le cadre global de tout un état d'esprit de répression et de coercition sociales qui s'impose de plus en plus dans notre pays.

Protestation contre les procès d'antifascistes en Espagne

Du 31 janvier à début mars auront lieu à Madrid quatre procès politiques contre douze militants antifascistes du Parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) contre lesquels sont requises des condamnations monstrueuses. Les méthodes utilisées pour instruire ce procès ont été celles du franquisme : arrestations arbitraires, tortures psychiques et morales pendant plus de dix jours, violant ainsi les droits les plus élémentaires établis par la Déclaration universelle des droits de l'homme que la Constitution monarchique prétend reconnaître et appliquer.

Deux des antifascistes arrêtés à la même occasion ont déjà été jugés le 1er octobre dernier en présence d'observateurs juridiques étrangers (envoyés par la section européenne du Tribunal international contre les crimes du franquisme et la Fédération internationale des droits de l'homme), dont les rapports démontrent qu'il s'agit d'un montage de la police afin d'empêcher la légalisation du PCE (ml), dont la légalité a été depuis reconnue par la justice. (...)

En Suisse, un certain nombre de personnalités ont signé une lettre dénonçant la torture, demandant une épuration de l'appareil policier et juridique franquiste et l'annulation des procès annoncés ainsi que la libération de tous les prisonniers antifascistes. Parmi elles, les conseillers nationaux Christian Grobet et Jean Ziegler, l'historien Henri Guillemin, l'écrivain genevois Georges Haldas, le député genevois Berthier Perregaux et le secrétaire général de la Ligue suisse des droits de l'homme (membre de la Fédération internationale) qui a d'autre part envoyé une lettre de soutien à l'avocate française qui assistera au procès...

Les personnes intéressées à lire le rapport sur le procès du 1er octobre 1979 ou à soutenir la campagne de protestation contre les nouveaux procès peuvent écrire au CASPEL (Comité antifasciste de soutien aux peuples d'Espagne en lutte), case postale 29, 1211 Genève 9.

CASPEL

Contre le nouveau règlement de service

Il est urgent de faire capoter les articles du nouveau règlement de service de l'armée suisse interdisant l'exercice des droits politiques, généralisant la garde avec munition de guerre, légitimant l'arrestation de civils par la troupe; et de soutenir les luttes de ceux qui dans les casernes vont s'opposer à ce nouveau règlement de service.

Un groupe de travail s'est constitué dans ces buts. Toute personne (ou groupement) y est bienvenue.

Pour prendre contact : tél. 022/43 80 35.

Comité de soldats—Genève.

Publicité

GENEVE	7, rue Chaponnière
GENEVE	11, rue Voltaire
LAUSANNE	2, av. Langallerie
SION	4, rue de Conthey
LUGANO	7, Corso Pestalozzi
BIENNE	6, Pont du Moulin
MONTREUX	68, Grand-Rue

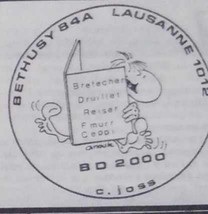

COMME SI VOUS Y ETIEZ !
L'INDE ET L'AFGHANISTAN EN DIRECT.
ARTISANAT, BIJOUX ET VETEMENTS.
tous nos modèles sont créés par Samsara dans nos ateliers de Delhi et Kabul avec des tissus originaux et des broderies anciennes.
52, Bd. St. Georges
Genève

fédérales

CONSOMMATEURS BAFOUES

Les Jeux olympiques ? Il n'y a pas en Suisse de sport d'Etat, donc, nous, Conseil fédéral, ne dirons rien. La décision d'aller à Moscou ou de ne pas y aller est de la compétence des institutions sportives compétentes, Comité olympique et autres, et de chaque sportif en particulier. Voilà comment parle le gouvernement.

Son attitude ne paraît pas dépourvue de logique. A première vue en tout cas. Car si l'on y regarde de plus près, on peut tout de même s'étonner que le Conseil fédéral, gouvernement d'un Etat indifférent au sport, prenne la peine d'inscrire les Jeux olympiques à l'ordre du jour de son hebdomadaire séance. C'est un premier point.

Deuxième point, beaucoup moins frivole, celui-là : le Conseil fédéral, après avoir proclamé qu'il ne lui appartenait pas de se prononcer sur la question, dit que le cas échéant, selon la tournure prise par les événements, en fonction de l'évolution de la situation politique internationale, il pourrait faire une déclaration publique relative aux Jeux. Dans quel sens ? On l'ignore, bien entendu. Et, à n'en pas douter, au stade actuel de sa réflexion ou de son absence de réflexion, il l'ignore aussi lui-même.

Hurler avec les loups ou bêler avec les moutons

On peut néanmoins pressentir, sans trop de risques de se tromper, quelle sera l'attitude gouvernementale, le jour où il décidera de l'étaler sur la place publique ? Elle sera tout banalement celle que les pays réputés proches ou amis auront adoptée avant lui. Il entre en effet dans la tradition du Conseil fédéral de suivre les mouvements imprimés par d'autres, quel que soit le sujet ou l'importance du sujet. La Suisse ne prend jamais les devants, ni ne reste jamais complètement en arrière. Soit elle hurle avec les loups, un peu moins fort que les autres loups, neutralité et respectabilité obligent, ou elle bêle avec les moutons. Tout est bien : le citoyen suisse n'a jamais aucune chance de surprendre son gouvernement bien-aimé en flagrant délit d'originalité.

Puisque nous en sommes à l'originalité, c'est peut-être le lieu et le moment de rappeler un épisode de la vie parlementaire, tout ce qu'il y a de moins banal, vieux déjà de quelques mois, mais qui n'en conserve pas moins son charme, sa saveur et, une fois n'est pas coutume, son évidente utilité pour qui cherche à percer le mystère de nos institutions. C'est un sujet cassepieds, je vous l'accorde, car terre à terre, presque potager.

Diable marxisant

Il s'agit de la protection des consommateurs. En automne 1979, le Conseil national, dieu sait quel diable marxisant le poussant, approuvait un article constitutionnel très substantiel, qui donnait compétence à la Confédération de légiférer, d'une manière "générale" (le mot "général" est d'une importance cardinale) en matière de protection des consommateurs. Progrès immense, énorme que le Conseil fédéral, nourri au lait d'un libéralisme luxuriant ne pouvait bien sûr pas admettre. Mais le radical Fritz Honegger, porte-parole du Conseil fédéral en l'occurrence, avait dû plier l'échine.

Il a pris sa revanche, Fritz Honegger. L'autre jour à Berne, une commission du Conseil des Etats, chargée de mâcher le travail de l'assemblée plénière, a tout simplement refusé d'entrer en matière sur le projet du Conseil national. Voilà qui ne manque pas de culot : des députés brillamment élus par des citoyens-consommateurs en liesse refusant de protéger ces mêmes citoyens-consommateurs contre les turpitudes des producteurs ou des distributeurs.

Vous l'aurez deviné : la commission, pour justifier sa décision, a cherché des excuses. Le pire, c'est qu'elle les a trouvées, si bien trouvées que beaucoup d'observateurs avertis se sont laissés convaincre. En gros, l'argumentation des commissaires pourrait se réduire à ceci : le projet du Conseil national n'était pas enveloppé dans l'emballage idoine.

Ce mauvais emballage, indigne de notre démocratie exemplaire, était une initiative parlementaire, c'est-à-dire une initiative confectionnée par le Parlement tout seul, sur proposition d'un minable député. Or, il existe, sur le thème de la protection des consommateurs, une autre initiative, populaire celle-là, pour laquelle des gens désintéressés ont pris la peine de réunir des signatures, et que le Conseil national, dans son ignorance des droits populaires, n'a pas encore traitée.

Ce que la commission n'a pas dit, c'est que si le Conseil national avait enveloppé son projet dans l'emballage d'une initiative parlementaire, ce n'était point par mépris de l'initiative populaire concurrente, mais très démocratiquement pour tenter d'éviter ce qu'une initiative assortie d'un contre-projet n'ont presque jamais réussi à éviter lorsqu'ils étaient soumis au verdict du peuple et des cantons : le double non. En d'autres termes, le refus définitif, ou quasi-définitif, d'une idée de progrès social.

Un droit populaire en cache un autre

Le Conseil national avait fait un calcul : traitons d'abord l'initiative parlementaire. Que celle-ci soit acceptée ou rejetée en votation populaire, peu importe puisqu'on peut revenir ensuite devant les citoyens avec l'initiative populaire. En procédant de la sorte, nous empêcherons la simultanéité des votes. L'initiative parlementaire jouera, si l'on veut, le rôle d'un contre-projet anticipé.

Bref, le Conseil national avait cherché à mettre le maximum d'atouts du côté de la protection des consommateurs. Sous couvert de droits populaires, la commission des Etats n'en a pas voulu. Moralité : un droit populaire en cache souvent un autre. Ne choisissez pas nécessairement le plus évident.

Félix Chapelle

QUE DEVIENT PACO ?

Neuf mois de préventive pour mille balles, et ce n'est pas fini : les juges ont la main lourde pour apprendre à Paco qu'il ne doit pas fréquenter les malfrats...

Paco est en prison depuis neuf mois. Ouvrier espagnol de 22 ans, il habite à Genève avec sa famille depuis l'âge de 15 ans. Mercredi, pour la quatrième fois, il a vu sa détention prolongée de trois mois encore. Bien qu'il ait avoué dès son arrestation, en avril 1979, les faits qu'on lui reproche, et que son dossier soit clos depuis cinq mois, Paco, délinquant primaire, attend toujours en prison le jour de son jugement... qui pourrait fort bien le mettre au bénéfice du sursis !

Alors pourquoi ? Qu'attend-on ? Paco est-il si dangereux qu'on ne puisse le libérer ?

D'abord, les moyens d'expression de Paco sont limités : déjà prolo et étranger, – deux lourds handicaps en face de l'appareil de la justice – Paco ne parle, en outre, qu'un français approximatif.

Ensuite, une fois dans sa vie, il a marché de travers : le 12 décembre 1978, avec trois larrons du milieu, il "fait un coup", qui rapporte... à peine plus de 1000 francs !

Gangsters en herbe

Pourquoi Paco, honnête et habile travailleur, apprécié par ses patrons, s'est-il mêlé à cette sombre histoire ? Son cousin, Francisco, n'est pas précisément le plus innocent des citoyens : coffré à Champ-Dollon, Francisco pourrait néanmoins recouvrer sa liberté contre une caution de 10.000 francs. La famille se serre les coudes. Chacun y met du sien et on rassemble péniblement 9000 francs. Paco, qui aime son cousin comme son frère, va voir les amis de Francisco que ce dernier, du fond de sa prison, n'a pas dénoncés. Eux, ne connaissent qu'une manière de l'aider... c'est pourquoi Paco accepte de voler et de conduire la Mercedes qui emmène la bande à la rue de Lausanne, dans une station-service. Objectif : le tiroir-caisse. Paco, qui reste dans la voiture, découvre, au retour des gangsters en herbe, un pistolet, dans la main de l'un d'eux.

Le lendemain, il dépose la caution exigée dans les mains du juge, son cousin sort de prison et Paco reprend le boulot, comme tous les jours. Mais la nuit, il ne dort plus comme avant. *"Qu'arrivera-t-il si, un jour ?..."*

Ce jour arrive le 28 avril 1979. Arrêté, Paco ne fait pas le malin : il assume son acte, qu'il avoue sans détour. Il n'en va pas de même avec les autres, dont les déclarations contradictoires font traîner l'instruction pendant des mois.

A cause du pistolet, Paco et les trois compères sont inculpés de brigandage, on reconnaît en eux une bande organisée, ce qui les renverra, le jour venu, devant les Assises.

Sens de la famille

Paco n'en revient pas. *"Pour 1000 francs ! Mille francs volés, qui manquaient à la caution du cousin !"* Il demande sa mise en liberté provisoire. Son patron, malgré l'incartade, est prêt à le reprendre, tandis que ses parents l'attendent à la maison. Le 15 juin, la demande est plaidée par Me Nathalie Vimic, qui souligne le sens de la famille très développé chez les Espagnols pour expliquer ce qui n'est qu'un faux-pas dans la vie de Paco. La Chambre d'accusation refuse, à cause de la gravité des faits et... des antécédents de l'inculpé !

Oui, parce que Paco a participé à une nuit de foire chez un ami, lequel avait alimenté la soirée en piquant des bouteilles de vin dans la cave de son voisin. D'où plainte et arrestations. Bien qu'ayant effectué quelques jours de prison, Paco n'a cependant jamais été jugé pour cette affaire, et donc, encore moins condamné. Mais cette histoire grotesque suffit à la Chambre d'accusation pour donner un alibi à sa décision.

Le 5 juillet, deuxième demande, refusée pour les besoins de l'instruction et les risques de fuite. Le 7 septembre, le dossier de Paco est clos mais désormais, la Chambre a pris le pli : troisième demande, troisième refus. Idem à la quatrième demande, le 12 octobre, bien que le Parquet ne s'y oppose pas catégoriquement. Me Vimic s'arrache les cheveux, mais n'en reste pas là : les Juristes progressistes sont saisis de l'affaire. Le 19 octobre, ils sont six à plaider l'élargissement de Paco, développant un à un les arguments d'une libération, que le seul bon sens devrait suffire à prononcer. Las ! La Chambre d'accusation répond par une ordonnance de dix pages éloquentes et révélatrices de son état d'esprit.

L'histoire des bouteilles de vin ressurgit : bien que l'inculpation d'alors ait été contestée et non retenue par l'autorité pénale, *"le fait que Paco ne se soit pas amendé (...) laisse supposer qu'il n'hésitera pas à commettre une nouvelle infraction"*.

On y parle également de *"brigandage qualifié"* (soit la répétition de plusieurs attaques à main armée), alors que Paco n'a pas d'autres coups à se reprocher.

Mauvaises fréquentations

L'ordonnance conclut en termes sublimes : Paco *"aurait dû se dispenser de rechercher la fréquentation de délinquants"*. Et pan ! Il ne manque plus qu'un *"Bien fait, na !"*.

L'affaire en est là. Tandis que les co-inculpés font traîner les choses, Paco, après six demandes de mise en liberté et quatre prolongations de détention, attend toujours sa libération, pour 1000 francs, un pistolet qu'il n'a jamais touché et un sens de la famille trop développé au goût des juges suisses. Mais le dossier doit moisir, au Palais de justice : il ne sent pas bon ! Se trouvera-t-il un jour en Chambre d'accusation, un juge suffisamment courageux pour aller contre les décisions de ses prédécesseurs ?

Dire que le nouveau Code de procédure pénale genevoise confirme que la mise en liberté provisoire est la règle, et la détention préventive l'exception...

Mario Dange

Leuenberger

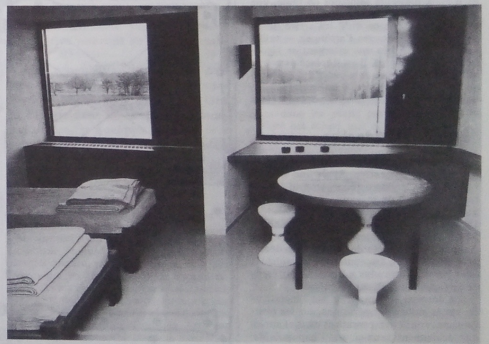

Champ-Dollon

n'a pas encore démontré que ce soit possible. A moins que... attendons, lorsque Enrico Berlinguer sera secrétaire général de l'Alliance atlantique...!"

Yalta à Rome

Avec les 30 o/o d'électeurs qu'il a réussi à gagner par une lente politique d'ouverture et de persuasion, Berlinguer, il est vrai, est assez fâché d'attendre que MM. Carter et Brejnev se consultent pour savoir s'il aura le droit d'entrer dans le gouvernement de Rome. Il est aux premières loges pour ressentir l'injustice du partage du monde tel qu'il a été opéré à Yalta...

L'intervention soviétique en Afghanistan a donc achevé de le mettre de mauvaise humeur. Le 4 janvier, Romano Ledda signait dans *l'Unita* un article en première page dans lequel il dénonçait *"la méthode du fait accompli qui s'est substituée au dialogue"*, *"La grave intervention soviétique introduit de nouveaux éléments de tensions dans une région déjà explosive"*, poursuivait-il, en dénonçant non pas d'éventuelles infiltrations pakistanaises ou impérialistes en Afghanistan mais la fragilité du régime pro-soviétique afghan qui avait prétendu imposer une révolution contre la volonté de la majorité de la population.

Le 5 janvier, le bureau politique du PCI publiait un communiqué officiel, plus prudent, dans lequel il affirmait : *"L'intervention soviétique en Afghanistan est le dernier episode des agressions qui mettent en péril la paix du monde"*. Il fallait à peine lire entre les lignes : l'URSS était devenue un fauteur de guerre.

Agence de voyages

A partir de là, le siège du PCI à Rome se transforma en une véritable agence de voyages : Giorgio Napolitano, membre du bureau politique, était envoyé à Bonn, pour suivre les débats du Bundestag sur la crise afghane et rencontrer des dirigeants du Parti social-démocrate. Il en revenait avec l'impression que *"la ligne exprimée par le chancelier Helmut Schmidt et le président du SPD Willy Brandt est très responsable, surtout en ce qui concerne la necessite de réagir sans nervosité à la situation créée par l'intervention soviétique a Kaboul"*.

Pendant que Napolitano se promenait dans les couloirs de la social-démocratie, Paolo Bufalini et Rodolfo Mechini se rendaient à Belgrade où ils devaient constater *"l'heureux développement des relations entre le PCI et la Ligue des communistes yougoslaves"*. Gerardo Chiaromonte, quant à lui, était dépêché à Alger, pour sonder la disponibilité des dirigeants de ce pays envers un projet de rassemblement des gauches internationales. Pendant que *l'Unita* entreprenait une véritable opération de débauchage des alliés africains de l'URSS, *"déçus*, selon un journaliste de ce quotidien, *du total désinterêt de l'URSS devant leur requête de voir s'instaurer un nouvel ordre mondial plus juste capable de garantir et leur independance et leur développement"*.

Enfin, entre le siège du PCI à Rome et le siège du Parti socialiste français, le téléphone se mit à crépiter, avec un détour sur Madrid, au siège du PCE, ce dernier représentant la couverture indispensable à une alliance *"eurosocialiste – eurocommuniste"* Santiago Carrillo s'est d'ailleurs rendu personnellement à Rome la semaine dernière où il a proclamé sa *"complete identité de vues avec le PCI"*.

La sauvegarde de la détente, – *"mais pas la detente comme la conçoivent Brejnev et Carter"* – la réforme de l'ordre économique mondial dans une perspective de soutien aux pays les plus pauvres, et la création d'un mouvement européen capable de soutenir ces projets, tels sont les grands axes du projet politique que Berlinguer entend discuter avec ses nouveaux partenaires.

"L'URSS nous a lâchés, affirme Romano Ledda, *eh bien, nous la lâchons aussi. Elle sait que nous sommes des partenaires exigeants. Elle ne souhaite plus la confrontation avec le mouvement ouvrier européen. Elle a crû préferable de dialoguer avec les pays pauvres, mais les pays pauvres viennent de lui infliger le plus cruel désaveu à l'ONU. Ils ne croient plus en elle. Le temps est fini où les deux grands pouvaient encore se partager l'hegemonie sur le monde..."*

Joëlle Kuntz

Georges Marchais et EnricoBerlinguer à Marseille en mai dernier : les sourires se sont crispés.

Keystone

Publicité

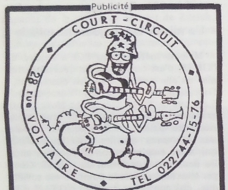

DISQUES

Toutes les nouveautés
Folk – Rock – Blues
Chansons de partout
Raretés – Import
Songbooks

28, rue Voltaire, Genève

UNIQUE A GENEVE !

450 mélanges de tisanes medicinales
executes devant le client !
(Avec toutes les explications et exemples de spécialités qui utilisent les propriétés pharmacodynamiques de ces plantes !)

● Emballage carton spécial !

● Mode d'emploi simple.

LA SANTE PAR LES PLANTES
c'est
Droguerie et Herboristerie d'Arve
C. Hausmann
Rue de Carouge 87
1205 Genève, tél. 022/29 12 61.

TRIBUNE INTERNATIONALE

par Charles MAGNIN

LA GUERRE IDEOLOGIQUE CONTRE LA GUERRE

Keystone

La ceinture d'artillerie soviétique autour de Kaboul

Nous laisserons-nous plus que jamais réduire à l'impuissance ? Telle est, depuis l'invasion du Cambodge par les Vietnamiens, le coup de Kaboul et "l'exil" de Sakharov, la question que je me pose.

Serons-nous toujours aussi faibles devant la pression directe ou indirecte des Soviétiques ?

Qui peut nous démontrer que les Russes s'arrêteront ? Que leur opposer qui les dissuade ?

Et puis, peut-on vivre en sachant que les résistants afghans se feront massacrer jusqu'au dernier ?

Faudra-t-il désormais et pour mille ans, recevoir nos amis afghans comme nos amis des pays de l'Est et, avec un pauvre sourire, les écouter raconter leurs souffrances dues à la mise en pratique du marxisme-léninisme ?

Faudra-t-il éternellement laisser les chars russes écraser les révolutions des pays de l'Est ?

Combien de temps encore, par militants du Parti communiste français interposés, les Soviétiques pourront-ils casser la dynamique socialiste en Europe de l'Ouest ?

Ne faut-il pas créer un **Comité de défense contre l'impérialisme soviétique**, animé par le souffle de la dissidence ?

Un comité qui milite pour le boycott des Jeux olympiques, la solidarité avec les résistants afghans, la défense de la révolution iranienne contre l'impérialisme soviétique aussi bien qu'américain, la défense de la Yougoslavie et du Pakistan pour le cas où ces pays seraient menacés et enfin une solidarité active avec les dissidents des pays de l'Est ?

Et que se taisent ceux qui voudraient protester au nom d'un marxisme-léninisme soi-disant pur. Il ne sauront jamais se percevoir ou se pressentir totalitaires. Il faut réagir, mais en puisant à d'autres sources, plus humaines, plus universelles, plus politiques.

C'est en tant qu'Européens de gauche et sans nous occuper des mobiles électoraux de Carter, qu'il ne nous faut pas aller aux Jeux olympiques. Ce serait faire le jeu de Moscou de croire que ce serait une riposte non pacifique mettant en question la détente. Ce n'est qu'une riposte symbolique. Un retour à la guerre froide ? Oui, mais à la guerre froide idéologique, premier rempart nécessaire contre la guerre tout court.

Et même en termes d'efficacité, gageons qu'il sera plus difficile au pouvoir soviétique d'expliquer une absence massive aux J.O. que de museler les critiques dont certains sportifs et journalistes pourraient se vouloir les porte-parole.

Gageons aussi que ceux qui en URSS s'opposent au régime pourront mieux utiliser un refus radical, dans leurs tentatives de mobiliser la population soviétique pour une démocratisation et une critique anti-impérialiste de l'URSS, s'ils n'ont pas à expliquer des attitudes différenciées : l'absence des Etats-Unis, mais la présence de l'Europe.

La guerre idéologique contre la guerre tout court !

L'usage des symboles plutôt que celui des armes !

Anti-communisme primaire que tout ceci ? Non ! Opposition au totalitarisme et à l'impérialisme soviétiques ? Oui, certes !

Et l'impérialisme américain ?

Son prochain guépier potentiel, après toutes ses autres manifestations, c'est l'Iran. Lui faire pièce là-bas, c'est militer activement pour la défense du droit de l'islam à nous démontrer qu'à puiser dans son propre fonds et non dans quelque marxisme-léninisme que ce soit, il pourra inventer une société progressiste susceptible de contribuer, au Moyen-Orient et en Asie centrale, à la naissance d'un nouveau pôle entre l'américain, le soviétique, le vietnamien et le chinois.

Tout faire pour cet avénement. Tout faire pour que Russes et Américains ne se partagent pas diplomatiquement l'Iran tout en faisant mine de s'y affronter. A quand l'équivalent iranien du Mur de Berlin ?

Reconnaître aux Soviétiques le droit à la consolidation de leur glacis, de la RDA au Cambodge en passant par l'Afghanistan (avec quelle assurance qu'ils ne considéreront pas, demain, la Yougoslavie, l'Iran et le Pakistan comme des pièces-maîtresses de la défense de leur Empire contre ses contradictions socio-économiques ?) c'est poursuivre d'une façon toujours plus humiliante notre propre glaciation-finlandisation.

En dépit des apparences, la guerre froide idéologique n'est pas le premier pas vers la guerre. Elle pourrait contribuer à éviter la mort de notre droit à penser pratiquement la réforme radicale de nos démocraties, notre solidarité avec les pays que les Soviétiques prétendent figer et notre recherche passionnée d'un autre développement à l'échelle de la planète qui libère les pays du tiers monde de la tutelle des superpuissances et de leurs alliés dont les gouvernements européens.

Ne laissons pas nos pensées et nos émotions, nos révoltes, être de plus en plus dévoyées par les impératifs des supergrands !

C.M.

Le porte-avions américain USS John F. Kennedy en Méditerranée

Publicité

THEATRE DE CAROUGE ATELIER DE GENEVE

Location :
Information et documentation théâtrales
3, rue Roi-Victor-Amé
1227 Carouge, tél. 43 43 43
du mardi au vendredi de 10 h. à 12 h. 30
et de 13 h. 30 à 18 h.
le samedi de 10 h. à 12 h.
et Grand Passage, centre ville.
Prix pour collectivités, étudiants, collégiens, AVS.
Renseignements : tél. 43 69 49.

Du mardi 12 février au samedi 15 mars, à 20 h. 15 (relâche dimanche et lundi) :

RICHARD II de Shakespeare

Texte français de Jacqueline Barbé et Jean Jourdheuil.
Mise en scène de François Rochaix, assisté d'Osvaldo Francisco.
Décors et costumes de Jean-Claude Maret, en collaboration avec Jean-Pierre Arlaud et Eric Jeanmonod.
Avec Pierre Arbel, Maurice Aufair, Michel Cassagne, Dominique Gay, Armen Godel, Michel Kullmann, Jacques Michel, Christine Mihaud, Laurence Montandon, Antonin Mori, Jean-François Rentsch, Laurent Sandoz, Guy Valance, Claude Vuillemin.
Collaborateurs pour la musique : Guy Bovet, Philippe Corboz, Ariane Maurette.

L'argument

Le roi Richard II bannit son cousin Henry Bolingbroke et confisque les biens dont celui-ci a hérité à la mort de son père, Jean de Gand. Profitant d'une expédition du roi en Irlande, Bolingbroke débarque en Angleterre. Il est aussitôt soutenu par une grande partie de la noblesse anglaise. Lorsque le roi revient, il n'entrevoit plus guère de possibilité militaire de châtier son cousin rebelle. Il licencie donc ses troupes et se retire au château de Flint.

Là, il accorde à Bolingbroke la révocation de son bannissement et la restitution de son héritage. De plus, il lui offre la couronne d'Angleterre. Devenu un simple mortel, Richard n'en reste pas moins le roi de ses pensées. Peu à peu naît ainsi le mythe du dernier des rois légitimes. Cependant, Bolingbroke fait une entrée triomphale à Londres. Il est proclamé roi sous le nom de Henry IV. Mais avant même son couronnement, il doit faire face à un premier complot et assumer par la force son pouvoir neuf.

Un véritable feuilleton...

Depuis plusieurs années, le Théâtre de Carouge prépare une grande création : Richard II de Shakespeare. L'événement est important à plusieurs titres. Le spectacle marque d'abord l'ouverture d'un vaste cycle qui comprendra la plupart des drames historiques de Shakespeare. A Richard II succéderont les deux parties d'Henry IV, Henry V, les trois parties d'Henry VI et Richard III. Un véritable feuilleton qui parcourra près de 90 ans d'histoire !

Un texte nouveau...

Le spectacle sera joué dans une nouvelle version française. Les traducteurs ont cherché à être aussi concrets, aussi rapides et concis que Shakespeare. Une telle traduction manquait dans le théâtre de langue française. Elle doit permettre de redécouvrir Shakespeare débarrassé de l'esprit romantique, le Shakespeare de l'époque élisabéthaine.

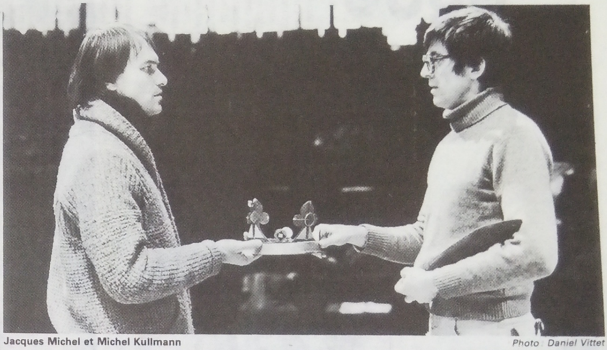

Jacques Michel et Michel Kullmann

Photo : Daniel Vittet

L'esprit de chevalerie...

Pour le metteur en scène et le décorateur qui travaillent ensemble depuis plus de douze ans, ce sera l'occasion d'une première confrontation avec l'œuvre de ce grand auteur. Ils l'attendaient avec impatience depuis plusieurs années. Importante est également la manière dont se prépare ce spectacle : les 14 comédiens, qui jouent une quarantaine de rôles, se forment et s'entraînent, en dehors des répétitions, à l'escrime et au chant grégorien. C'est une manière concrète de pénétrer l'esprit de chevalerie du Moyen Age.

Il y a encore un fait attractif dans la distribution : les rôles du roi Richard et de Bolingbroke, le futur Henry IV, seront joués en alternance par les deux comédiens Michel Kullmann et Jacques Michel qui, entre deux répétitions, ont bien voulu parler de leur expérience :

Q. : *En deux mots, qu'est-ce qui te touche, qu'est-ce qui te concerne particulièrement dans le rôle du roi Richard ?*

Michel Kullmann : La multitude de ses contradictions. Il est et vit une chose *et en même temps* il est et vit la chose contraire. Cela est assez commun à tous les hommes, mais lui, il l'exprime, et avec une force et une lucidité extrêmes, qui ne peuvent que le conduire à rien, c'est-à-dire à la mort, qui n'est elle-même qu'un apaisement-douleur. Je suis très touché et très concerné pour cela, heureusement pour les autres et pour moi je ne suis pas roi.

Q. : *Aujourd'hui, le 12 janvier, à un mois de la première, en attendant de jouer en alternance avec Michel Kullmann les rôles de Richard II et de Bolingbroke, que peux-tu dire de cette double distribution, de ce double travail ?*

Jacques Michel : D'abord que c'est la réalisation d'un rêve de nombreux comédiens : jouer un spectacle en changeant de rôle tous les soirs. Dans la préparation du spectacle, le double travail nous a permis de cerner mieux les liens qui unissent les deux personnages. Dans la pièce, ils sont cousins, et dans le spectacle, ils sont un peu jumeaux, ou plutôt deux aspects d'un même rôle : le perdant-gagnant et le gagnant-perdant. Chaque soir, nous jouerons chacun une face de la pièce ! Pour moi, la double distribution ramène au premier plan la responsabilité de l'interprétation du comédien. A chaque moment un autre dit et joue les scènes que je joue aussi et à travers la différence d'interprétation sans cesse revient la question : comment dire, comment mettre en valeur, que privilégier dans chaque moment de la pièce ? Ça, c'est passionnant... et très angoissant !

Palais de l'Athénée

Dans le cadre de l'exposition Jean-Claude Maret
Prix Boris Oumansky 1980
jusqu'au 16 février à 18 h. 30 (relâche dimanche et lundi)

MAXIMILIEN ROBESPIERRE TRAGÉDIE-RÊVERIE

Deuxième version
de Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil
Mise en scène d'Hervé Loichemol
Scénographie et costumes de Jean-Claude Maret.
Avec François Germond, Germaine Tournier, Hélène Friedli, André Faure.

Le propos du metteur en scène

Interviendrons-nous dans le débat qui, depuis deux siècles oppose Danton-le-viveur à Robespierre-le-vertueux ?
Agiterons-nous des dépouilles poussiéreuses dans l'espoir de réhabiliter ce malheureux Robespierre ? Exhiberons-nous des éléments décisifs pour que jaillisse la vérité ?
Certainement pas. La vérité restera au placard et nous irons nous installer ailleurs. Dans un ailleurs en forme d'impasse, tout à la fois fait de souvenir et d'avenir, de réalité et d'illusion. En ce point litigieux où le théâtre peut encore provoquer nos questions et secouer notre tourment.
Notre Robespierre sera une vraie fiction et se déplacera à travers l'Histoire. Il devrait, pour bien faire, avoir cette démarche hasardeuse du solitaire, de l'ivrogne ou du rêveur, de celui qui évite des écueils et en rencontre d'autres, inattendus, de celui qui vous entraîne ailleurs, loin des clichés qui encombrent notre regard sur le pouvoir, la politique, la révolution. En refaisant le chemin d'un Maximilien rêvé, nous entendrons peut-être sa question : « A présent, que va-t-il se passer ? » Ailleurs...?

Hervé LOICHEMOL
Décembre 1979.

Un contexte particulier

Depuis plusieurs années, le Prix Boris Oumansky permet d'honorer un artiste vivant à Genève en organisant une exposition de ses œuvres. Le Prix Boris Oumansky 1980, sur le thème du décor de théâtre, a été attribué à Jean-Claude Maret en raison de sa contribution importante à l'art dramatique comme décorateur et scénographe, et pour la remarquable cohérence de sa démarche au sein du Théâtre de Carouge.
La classe des Beaux-Arts présente donc à la salle Crosnier, au Palais de l'Athénée, une exposition consacrée à Jean-Claude Maret. Il est apparu qu'une manifestation consacrée à un scénographe ne pouvait se limiter à la présentation de documents tels que photographies, dessins, maquettes. La décision a donc été prise de monter un spectacle dans le lieu même de l'exposition dans une scénographie de Jean-Claude Maret :

Maximilien Robespierre
tragédie-rêverie.

Ainsi, dans le même espace, les documents permettant de suivre l'évolution de Jean-Claude Maret sont confrontés à sa création la plus actuelle.

L'acupuncture a presque obtenu droit de cité. Mais quantité de médecines parallèles cherchent encore leur voie, sur la corde raide entre charlatans et précurseurs.

Et pourtant, ça marche...

On les dit douces, parallèles ou naturelles. On les appelle volontiers médecines, mais certaines ne sont que des réflexothérapies ou des méthodes de diagnostic. Elles suscitent un intérêt croissant dû aux ravages de la médecine classique et à la dénonciation des multiples dégâts de la médication chimique.

Au royaume des médecines naturelles, ce sont les plantes qui règnent. Antibiotiques, cortisone, somnifères ou tranquillisants sont bannis ou constituent l'ultime recours. Les partisans de ces médecines parallèles véhiculent une approche entièrement nouvelle de la pratique médicale. La prévention est son concept-clé et elle exige des changements dans notre mode de vie et d'alimentation, c'est-à-dire une prise en charge par le patient (et pas seulement par le thérapeute) de sa santé. Et ne serait-ce que pour cette perspective, qui pourrait bien être la réalité médicale de demain, il vaut la peine d'entrer dans ce monde encore très peu reconnu. Si peu même que selon beaucoup de sceptiques, à TVB entre autres, ce que l'on y raconte ne peut être qu'un tissu de fadaises...

A la recherche d'une caution scientifique

Homéopathie, acupuncture, iridologie, auriculo-médecine, bioélectronique, sympathicothérapie, radiesthésie médicale, magnétisme, etc. : elles sont près d'une vingtaine, ces disciplines, à la recherche d'une caution scientifique susceptible d'expliquer leurs réussites, parfois spectaculaires. Car ce manque d'explication scientifique est bien leur handicap premier. Même l'acupuncture et l'homéopathie, qui bénéficient d'une sympathie croissante, ne disposent, aux dires mêmes des médecins qui les pratiquent, d'aucune argumentation prouvée qui expliquerait leur fonctionnement, donc leurs réussites. Elles ont pourtant réussi à acquérir leur droit de cité médical.

Ce manque de caution scientifique, le peu d'intérêt manifesté par l'écrasante majorité des médecins, ouvrent la porte à toutes les chimères. On vous affirmera par exemple, que des milliers de cancéreux ont été guéris grâce au jeûne et *"au jus de carottes Biotta"*... Chez les guérisseurs et les naturopathes (les plus fervents adeptes des médecines naturelles), l'ésotérisme et le mysticisme sont mêlés à une pratique médicale qui fait appel en ce qui concerne les appareils médicaux, aux dernières-nées de la technologie. C'est dire les difficultés rencontrées pour se faire une idée précise des vertus réelles et supposées de ces disciplines.

Deux d'entre elles cependant m'ont paru donner des garanties suffisantes d'intérêt et de sérieux (choix subjectif puisque "la science" ne reconnaît encore ni l'une, ni l'autre), pour mériter plus qu'une brève définition. Quelques autres seront évoquées plus rapidement lors d'un prochain article.

Iridologie : QUAND L'OEIL PARLE

Depuis quelques dizaines d'années, plusieurs disciplines ont mis en évidence un phénomène similaire : à certaines parties limitées du corps sont connectées, par des voies encore mal connues, tous les autres organes. Il s'agit du pied, dont la réflexologie est maintenant fort prisée, du pavillon de l'oreille, de l'iris de l'oeil et, dans une certaine mesure, des muqueuses nasales.

L'iridologie, bien que victime de nombreuses résistances, a déjà une longue histoire. Selon la légende, elle aurait été découverte au siècle dernier par un jeune Hongrois. Il avait remarqué qu'une tache sombre était apparue dans l'oeil d'une chouette blessée par un piège. Lui-même et ses disciples ont par la suite découvert que notre présent, notre passé, et même un peu de notre avenir pathologiques s'inscrivent dans nos yeux.

Aux diverses parties de l'iris correspondent les organes et fonctions de tout le corps. Lorsqu'une maladie, une fracture ou un mauvais fonctionnement se produisent, l'iris réagit, soit par pigmentation, soit par d'autres signes, en tout cas de manière spécifique et reconnaissable.

Le relief de la pupille, sa coloration de base, la texture de l'iris, permettent aussi de définir le "terrain" d'une personne, c'est-à-dire ses points faibles. Un iridologue averti peut même détecter des signes de prédisposition au cancer. L'iridologie s'avère ainsi non seulement un moyen de diagnostic, mais aussi un auxiliaire précieux pour la prévention. On ne désespère pas en outre de mettre au point des appareils qui permettraient le traitement par l'iris.

On manque de sérieux

En Suisse romande, je n'ai pas trouvé d'iridologue ayant une longue pratique de cette technique. Quelques guérisseurs et naturopathes s'y essaient, en général de concert avec un nombre si élevé d'autres techniques, qu'ils n'approfondissent aucune d'entre elles. L'un d'eux associe l'utilisation d'un équipement technique sophistiqué (magnétoscope, écran, projecteur), à des croyances occultes difficiles à admettre (il connaît *"des alchimistes qui ont découvert comment faire de l'or"* et travaille sur certaines maladies à partir d'une photo de la personne...). Il serait hasardeux de tirer des conclusions à partir de ces "expérimentateurs".

En Allemagne fédérale, où il existe une école d'iridologie, des milliers d'iridologues exercent en collaboration avec des médecins. Cette discipline est également reconnue aux Etats-Unis. En France, peu de médecins s'y intéressent. Parmi eux, le plus connu pour ses travaux est un Marseillais, Robert Lipowski.

Il semble que pour arriver à un grand degré de sûreté en matière d'iridologie, de longues années d'étude et de pratique soient nécessaires, ainsi qu'un certain don d'observation. Elle peut alors être un auxiliaire précieux pour le médecin et éviter en particulier de nombreux examens.

Carte irienne de l'oeil droit

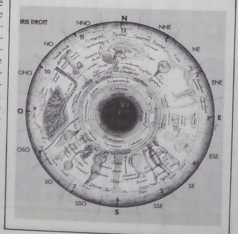

Auriculo-médecine : LES MYSTERES DU PAVILLON

Il y a une trentaine d'années, le docteur Paul Nogier et des confrères lyonnais observèrent chez plusieurs patients une curieuse brûlure dans le pavillon de l'oreille. Interrogés, les patients affirmèrent avoir été guéris d'une sciatique par cautérisation dans l'oreille. Histoire de charlatans ont dit les uns, ayons-en le coeur net, a décidé Nogier. Il a essayé lui aussi de soulager des sciatiques en cautérisant l'endroit repéré dans l'oreille. Et il a observé des résultats surprenants. Depuis lors, ses recherches se sont multipliées et ont donné naissance à une nouvelle discipline : l'auriculothérapie.

Nogier et son équipe ont découvert dans l'oreille le même genre de phénomène que dans l'iris de l'oeil. Les points du pavillon correspondent aux différentes parties du corps. Nogier, bénéficiant de ses connaissances en acupuncture, a pu ainsi établir une véritable carte du corps inscrite dans le pavillon. Il a par ailleurs constaté que cette "image-réflexe" du pavillon auriculaire rappelle étrangement celle du foetus.

Lorsqu'un organe est malade, le point correspondant de l'oreille se signale par la douleur qui se manifeste si l'on appuie le doigt ou un appareil électrique (Nogier a construit des appareils adaptés à sa technique). C'est par massages, cautérisations et piqûres que se font les traitements. Ils sont surtout efficaces dans le soulagement des douleurs, les petits troubles fonctionnels du foie, de la vésicule, de l'intestin ou de la vessie, et les dépressions. Les blocages vertébraux sont relativement aisés à repérer, chacune des vertèbres s'inscrivant dans le pavillon.

Le langage du pouls

Les vertus du pavillon ainsi définies classent la discipline de Nogier dans la palette des réflexothérapies. Mais la découverte qu'il a faite en 1960 et n'a cessé d'explorer depuis lors, permet de parler d'auriculo-médecine. Il a décelé, grâce à l'auriculothérapie, l'existence d'une circulation énergétique au niveau de l'oreille que le *"réflexe auriculo-cardiaque (RAC)"* a mise en évidence. Ce réflexe montre que toute stimulation effectuée au niveau du pavillon provoque une modification dans la structure et la forme du pouls. Il constitue un moyen d'investigation très sensible.

Pour son examen, le thérapeute utilise les différentes fréquences d'une source lumineuse ou un toucher direct sur les points de l'oreille qui correspondent aux différentes parties du corps. Parallèlement, il observe comment le pouls réagit et peut définir si l'organe ou la fonction examiné est ou non altéré. La stimulation peut aussi se faire directement sur la peau. Auriculo-médecine et auriculothérapie permettent de rétablir certains déséquilibres et de corriger les terrains pathologiques sur lesquels pourrait se développer la maladie.

La doctoresse N., (qui tient à garder l'anonymat parce que déjà surchargée), est la seule médecin auriculo-thérapeute de notre région. Elle suit les travaux de Nogier depuis une dizaine d'années : *"C'est un moyen de diagnostic extraordinaire ! Avec cette technique, je suis sans angoisse, c'est presque facile, même pour des troubles vagues ou des symptomatologies bizarres. J'arrive à trouver relativement rapidement les causes de maux qui, par la médecine classique, auraient nécessité une multitude d'examens très coûteux et pas forcément revélateurs. Et je découvre souvent des affections que rien ne laissait supposer, cancers ou scléroses en plaques par exemple."*

Tester les aliments et les médicaments

L'exploration de ce réflexe a amené Nogier à définir des applications étonnantes. Il a constaté que le pouls réagit aussi aux substances que l'on approche du pavillon auriculaire et, dans une certaine mesure, de la peau en général. Ces variations permettent de savoir dans quelle mesure l'organisme tolère ces substances. Cela peut être des aliments, médicaments, tissus, bijoux, poils de chat, poussières, pilules contraceptives, etc... et même des extraits pathologiques.

La doctoresse N. conserve de nombreuses substances dans ce qu'elle appelle le "garde-manger" de son cabinet. Les aliments par exemple, sont fixés entre deux pastilles de caoutchouc et conservés dans du formol à 4 o/o : *"J'ai pu découvrir ainsi de nombreuses allergies alimentaires, au blé notamment. Mais ce qui est extraordinaire surtout, c'est de pouvoir tester un médicament avant de le donner au patient. Pour l'homéopathie, par exemple, où ce choix est difficile, cette technique est très appréciable."*

Le pavillon et l'image foetale

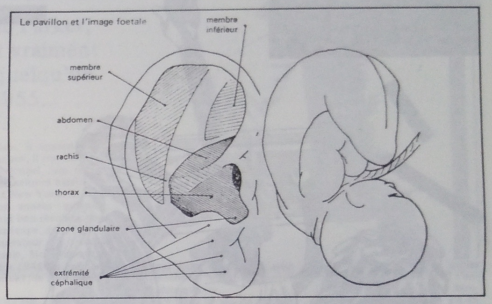

Nogier, comme la doctoresse N. remarquent qu'il faut une grande sensibilité du bout des doigts et une initiation assez longue pour pratiquer l'auriculo-médecine, ce qui explique beaucoup de découragements parmi les adeptes de cette méthode. Mais Nogier travaille à la mise au point d'appareils qui pourraient "démocratiser" l'auriculo-médecine.

(à suivre)
Mireille Vallette

POUR EN SAVOIR PLUS

- Paul Nogier a défini l'auriculothérapie dans un petit livre destiné aux médecins désireux de l'expérimenter. Il s'agit d'une *"Introduction pratique à l'auriculothérapie"*, Maisonneuve, 1978, 163 p., 23fr20.
- Pour une définition assez complète de la phytothérapie (description des vertus des plantes) et de l'acupuncture, et une présentation brève de diverses autres disciplines (homéopathie, auriculothérapie, hypnose, iridologie, etc.), voir *Médecine naturelle*, Guide point rouge, EDILEC, 1978, 399 p., 22fr90.
- Le "quatrième congrès mondial de médecine naturelle" aura lieu à Genève du 29 au 31 mai. Pour tout renseignement : Pro Vita Sana, Mme Josiane Pittet, Cité Vieusseux 16, 1203 Genève.

Souvenir de Suisse

En route pour le Petit Séminaire

Parker's Mood

La musique de Charlie Parker, ou : est-ce que ça vaut vraiment la peine de parler de quelqu'un qui est mort en 1955.

Tumultueuse évidence : les mots, comme les chaussettes, s'usent. Ca fait des trous. Vous mettez du signifiant par en haut, ça file par en bas. Des vrais sabliers à sémantique, c'est. Génie, par exemple, un mot comme ça. Une très très vieille chaussette. Alors, bien sûr, on corrige le tir, on dit : le-mot-génie-est-bien galvaudé-de-nos-jours-ahlala, mais attention, celui dont je vous cause, celui-là, c'est un vrai. On dit ça, et on s'aperçoit avec une indicible consternation qu'une phrase comme ça, c'est une chaussette encore plus vieille que la précédente. Que cela soit donc clair une fois pour toutes : Charlie Parker, saxophoniste alto, 1920-1955 (non ce n'est pas son numéro de téléphone), né fut *pas* un génie, puisque, précisément, n'est-ce pas, tumultueuse évidence, les mots...

Scrapple from the apple

En 1920 à Kansas City il est né, Charlie Parker. Accouchement sans probleme, présentation céphalique, Apgar normal à cinq minutes. Tout ça pour dire qu'un génie, ça naît comme moi et vous (peut-être). Rassurant. Seulement voilà, il est né à Kansas City, et Kansas City, pendant les années trente, c'est le gros bouillon de culture, l'efflorescence perpendiculaire des plus massifs saxophonistes noirs. On y retrouve Ben Webster, Chew Berry, Coleman Hawkins et Lester Young, qui se détachent comme de sombres myrtilles au milieu de la crème des musiciens américains.

Et Parker est précoce, il écoute bien, il apprend vite. Dès quinze ans, il travaille comme professionnel, use ses anches dans quelques bigebandes et monte a New York. Et là, au début des années quarante, comme tout bon révolutionnaire, il fait la taupe, dans l'underground novateur. Il souffle avec Gillespie, Monk et autres galopins. En 1945 les premiers disques sortent, la révoloucion est là.

Sur ce qu'elle fut, rythmiquement, harmoniquement, nous ne nous attarderons pas car le temps presse depuis que Jimmy Carter a compris comment faire pour gagner les élections. Si toutefois la chose vous intéresse, référenciez-vous en bas de page (1). Ce qui est sûr, c'est que, dès lors, personne parmi les jeunes musiciens n'échappera totalement à la masse parkérienne. Et pas seulement dans le domaine musical. Car Parker fut également l'évident représentant de la contre-culture américaine de l'époque, faisant rapidement symbole pour les marginaux d'alors (les *hipsters*, on disait).

Relaxing at Camarillo

Or donc, alors que pointe l'aube radieuse des années cinquante, Charlie Parker, dit *Yardbird*, dit *The Bird*, se met à ressembler à sa légende (un vent épique souffle sur cet article). Il vous faut, à ce sujet, lire sa biographie écrite (en anglais, traduction imminente semble-t-il) par Ross Russell (2) avec une tendresse comme étrangement *diséquante*.

Parce que la vie de Parker fut ce que les bonnes âmes appellent une tragédie. Et que sa tragédie à lui, contrairement à celle de Corneille ou Racine, ne fait pas hurler de rire. Héroïnomane et alcoolique (comme on dit) vivant par moments en état de clochardisation complète, radicalement imprévisible et pourtant totalement, insupportablement lucide il fut. C'est qu'il était anormalement intelligent, Parker, il avait comme soigneusement regardé son angoisse au microscope, ça lui donnait aussi un humour bien à lui. Il avait compris.

Et nous aussi, nous comprenons, en écoutant. Parce que sa musique, c'est très exactement ça, c'est-à-dire souvent de l'angoisse, amoureusement distillée en désespoir vert sombre. Sans pathos, cela va sans dire. Soit-calme-oh-ma-douleur et autres rigolades, il connaît aussi, on perçoit même, tapi parmi ses plus belles improvisations (*Out of nowhere, Embraceable you*, hallucinantes ballades) comme un calme d'après *tout*. Et puis, par moments, ça bascule. Comme par exemple quand, navigateur solitaire sur les sables mouvants de la déprime, il s'enfonce en 1946 dans *Lover Man*, improvisation mythique s'il en fut (il sera interné quelques heures plus tard pour six mois). *Lover Man*, voilà la seule chose musicale que je connasse qui soit *à la fois* aussi merveilleuse et aussi difficilement supportable. Et pourtant, par la suite, Parker en produira encore, du définitif granitique *(Parker's mood*, ah), le genre de chose qui s'accroche comme du lierre dans la mémoire, à vie.

Maintenant, si vous voulez vous lancer dans les achats, attention, car la discographie de Parker est un véritable petchi. Premier principe, tellement simple que le colonel Bachmann pourrait comprendre : acheter de préférence les enregistrements de 1946 à 1950, c'est la meilleure bouteille.

Faites voir gaffe aussi : il existe toute une série d'enregistrements publics faits avec ces moyens que l'on euphémise "de fortune" et où l'on entend avec peine Parker grésiller près des chutes du Niagara. A éviter comme premier achat. Voilà. En espérant que ces renseignements vous auront donné satisfaction, je vous prie, chers camarades, d'agréer l'expression de mes russes les plus sincères dans vos afghanistans.

Arnaldo Ciaranfi

(1) *Les maîtres du jazz*, chapitre Parker, Que sais-je ? *Jazz Moderne*, Ed. Casterman. Chapitre Parker.

(2) *Bird Lives* par Ross Russell, Quartet Books, London.

"Gare à ceux qui ne lieraient pas leur destin à celui de la communauté nationale". (Gottfried Keller)

Grauzone, de Fredi Murer

SOLEURE, quinzième round

Le principe des Journées du film de Soleure est de permettre *"einen umfassenden Ueberblick über das schweizerische Filmschaffen"*, c'est-à-dire un panorama de ce qui s'est produit filmiquement en Suisse l'année précédant le festival. Pour 1979, la commission de sélection a retenu 65 films, dont pour la première fois des films vidéo et super 8, auxquels on peut ajouter une vingtaine de films refusés par la commission mais qui ont tout de même été présentés par un groupe de cinéastes exclus dans une salle parallèle.

Cette abondante production n'est pas forcément un signe de santé et l'on rencontre encore sans peine de vieux autochtones nostalgiques, assis dans le superbe restaurant communautaire du *Kreuz*, qui vous racontent en tirant sur des pipes : c'était les années 60, le cinéma suisse prenait son sens parce qu'un groupe de gens commençait à faire des films porteurs d'un regard nouveau sur notre réalité et plus dynamique que le poussiéreux regard littéraire ou théâtral du pays. Sommet de la chaine, *La Salamandre*, en 1971.

Fait culturel remarquable, ce petit groupe de gens comprenait des Suisses de Romandie et d'Allemanie capables de solidarité et de travail commun. Ainsi le groupe Nemo Film à Zurich par exemple, où se côtoyaient Murer et Yersin, Champion et Radanowicz. C'était donc un groupe élargi assez homogène, qui se retrouvait affectueusement lors des premiers *Filmtage* pour confronter leur travail dans un cadre de parole et de réflexion clair : nous sommes tous des cinéastes et nos films convergent dans un même mouvement culturel.

Plus jolie que papa Furgler

Et puis les années ont passé, ce groupe homogène s'est gonflé, puis dissout, et la communauté de recherche a volé en éclats, si bien qu'en 1980 la noble expression de cinéma suisse tend à recouvrir un magma informe et confus, qui va jusqu'à comprendre un nouveau type de films assez tartes, financés par les TV, reprenant à leur compte une fonction de théâtre filmé, du genre feuilleton historico-boulevardier. Le film de Bolliger, *Der Landvogt von Greifensee*, illustre parfaitement cette fonction et nous offre en prime la comédienne Brigitta Furgler, nettement plus jolie que son père Kurt.

Le cinéma suisse aura ainsi bu la coupe jusqu'à la lie et il est piquant de constater qu'il aura fini par susciter un marché national de loisirs dont la dimension commerciale est déterminante. On ne peut donc désormais plus compter que sur des cinéastes, à moins qu'un mouvement nouveau vienne reconstituer un sens précis au terme de "cinéma suisse" en en chassant la banale réalité.

Dans ce sens, le thème de *Heimat*, de patrie, de pays, qui revient fréquemment dans le débat politique en Suisse allemande pourrait bien amener à une réflexion fondamentale sur notre identité, et amorcer une rencontre authentique entre des films et un public. Mais il est aussi vrai qu'en tant que Romands, ce thème de patrie pourrait bien nous exclure...

Aujourd'hui c'est dur mais demain ce sera vachement pire

Malgré l'arrêt de mort du cinéma politique, une tendance assez politisée oscille entre différents pôles qui pourraient être l'un *Strahlende Zukunft* de Beyeler et Soschynski, film militant de deux heures et demie sur la question nucléaire, bourré de bonnes intentions, et l'autre, *Il n'y a plus d'Eldorado* de Claude Champion qui af-fictionne particulièrement bien les photos que Luc Chessex a ramenées du continent sud-américain.

Les nouveaux venus déçoivent parce qu'ils ont l'air embourbés dans les mêmes confusions noirâtres que leurs aînés, et la tendance très répandue d'utiliser le thème des minorités aboutit surtout à transmettre des fragments de réalité sombres et désespérés. La vie quotidienne d'une aveugle de 41 ans (*"Finsternis* de Fischer) est particulièrement sinistre : Dieu est un salaud et l'homme est le pire fumier qu'il y ait sur la terre, dit-elle. L'ombre de Fritz Zorn plane et rares sont les moments où l'ironie déborde comme dans *Nous sommes toujours là*, de Hayek, un génial petit film de douze minutes. Mais c'est aussi qu'on touche visiblement aux limites formelles et politiques du cinéma documentaire à la suisse-allemande.

Entrer dans la zone grise

Un film par bonheur franchit ces limites, transcende cette impression générale par les moyens de la création en un long métrage saisissant : *Grauzone*, de Fredi Murer. Nous entrons dans ce moment historique incertain, flou : la zone grise. Un appart quotidien décalé dans le temps de dix-quinze ans. Une ville, des maisons, le travail et l'électronique. La poétique du couple s'invente à partir d'une mystérieuse maladie qui menace toute l'organisation sociale : la liberté. Et le malaise monte en nous parce que petit à petit on reconnaît, on se reconnaît.

Ramuz disait en 1936 que *"la Suisse n'existe pas"*, sauf les uniformes fédéraux et les PTT. La liste depuis lors s'est allongée : il y a maintenant les Migros, les autoroutes, les noeuds routiers, les Mövenpick et bientôt, si Dieu le veut, les centrales nucléaires. Mais ce ne sont toujours que des petits bouts de paysage de la patrie et le fantastique corps-à-corps du cinéaste Murer avec la réalité de son pays nous laisse, nous Romands, comme démunis. Aujourd'hui on dirait que le même cycle qui, avant les deux dernières guerres mondiales, a imposé le thème du pays dans la création culturelle en Suisse, se reproduit et redevient un thème incontournable en Suisse allemande. Dans le film que Richard Dindo prépare sur Max Frisch, une des parties est consacrée au rapport de l'écrivain zurichois à la patrie et au pays, ces refoulés du mouvement de 68, comme dit le cinéaste. Gare aux Romands qui ne trouveraient pas les moyens de se confronter à leur réalité nationale. Mais ceci n'est vraiment pas le problème des Suisses allemands, qui n'attendent pas grand-chose de nous, qui n'en ont pas grand-chose à cirer non plus et qui nous considèrent pour ce que nous sommes : une minorité linguistique, économique, culturelle. (Nota bene : à fin 1979, 52 o/o des chômeurs recensés en Suisse provenaient de la Suisse romande et du Tessin). Dans ce cadre, le *Messidor* de Tanner apparaît à la fois comme une percée et comme une insuffisance. Percée par ces bouts d'image nationale qu'il nous renvoie et qui entrent en résonnance avec les inquiétudes de *Grauzone*. Frustration devant le rêve de dix mille kilomètres d'*Easy Rider* à travers la Suisse, avec le temps de bien voir et d'occuper l'espace. Romands, encore un effort pour être à la hauteur de vos rêves !

Claude Xaet

GRAUZONE

"La fiction dans Grauzone *est tellement documentarisée qu'on voit comme dans un palimpseste l'image de la Suisse future se superposer à l'image de la Suisse d'aujourd'hui. C'est donc sans aucun doute ce qu'on peut appeler un film* **visionnaire**. *C'est le cinéaste et lui seul qui donne aujourd'hui l'image* **juste** *de l'état de notre société tel qu'il sera. C'est de nouveau un film sur le paysage de patrie, mais devenu méconnaissable, c'est l'utopie retournée en cauchemar, c'est une autre manière de poser le même problème : comment vivre dans ce pays ?"*

Richard Dindo

QUELQUES FILMS PRESENTES A SOLEURE

Lermite, de Marcel Schüpbach, 35 mm. 27 min. Méditation sur l'oeuvre et les lieux du peintre jurassien Lermite, mort en 1977.

Carcere, de Christiane Kolla, 16 mm, 14 min.

Au bord de l'eau, de Michel Rodde, 16 mm, 23 min.

Tshikainshinut notre parente, de Volkmar Ziegler, 16 mm, 27 min. Voyage fraternel dans les réserves indiennes au Québec et dans le ghetto portoricain de New York.

Mais qu'est-ce qui peut bien m'angoisser comme ça ! dessin animé de Martial Wannaz, 16 mm, 3 min.

Allegro, de Véronique Goël, 16 mm, 22 min. Nous sommes dans un train en plan fixe sur le paysage qui défile. A la place du bruit des roues, le martèlement du texte d'Yvan Nilkorian.

Quand il n'y a plus d'Eldorado, de Claude Champion, 16 mm, 56 min. Un travail formel remarquable et un essai de cinéma de fiction à partir d'images immobiles : les photos de Luc Chessex.

Le chemin perdu, de Patricia Moraz, 35 mm, 107 min. Un film sur la mémoire de l'enfance. Une petite fille apprend à devenir une insurgée, dans la violence d'une oppression de feutre et dans la tendresse de son grand-père, un vieux militant popiste de La Chaux-de-Fonds.

THEATRE MOBILE GENEVE

Du jeudi 7 au samedi 9 février à 20h30

"LA REVOLUTION"

d'Isaac Chocron
avec
René Donzé et
Jean Schlegel

Cabaret-théâtre

au Grand-Café du Grütli,
16, rue Général-Dufour
Prix des places : 12 fr.
réductions habituelles
Réservations par téléphone
l'après-midi (022/28 48 30) ou
au Théâtre de Carouge
(022/43 43 43)

HUIS CLOS

de Jean-Paul SARTRE
par le Théâtre de la Tortue
avec
Teco CELIO, Nader FARMAN
Pascale AMIOT, Anne
BERBERAT et Cita WALCH
mise en scène
Angès-Maritza BOULMER

les 5, 7, 8 et 9 février à 20h30

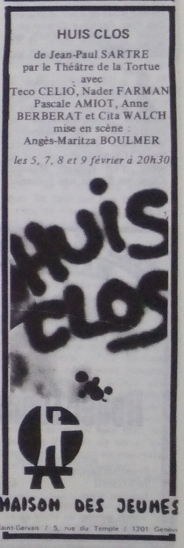

LES CONTRE-CHAMPS DE KAGEL

Un auteur fécond qui possède plus d'un tour dans sa musique, ou la chasse aux clichés de la musique sérieuse.

Concert Mauricio Kagel *Bestiarium*, *Con Voce*, *Exotica* et *Dressur* par le Cercle. Vendredi 8 à 20h30, salle Patiño, Genève.

J'ai déjà eu l'occasion, en décembre dernier, de signaler aux amateurs de musique contemporaine un programme particulièrement intéressant consacré à Luigi Nono. La mise sur pied et sur scène d'un concert Mauricio Kagel me donne une fois encore la joie de noircir un peu de papier pour une musique négligée par les entrepreneurs de spectacles traditionnels.

Cet unique concert est composé de quatre pièces, dont trois en première partie : *Bestiarium*, version concertante pour trois musiciens, appeaux et enregistrements. Appeaux : instruments qui imitent le cri des oiseaux pour les attirer au piège. Cette pièce n'est pas une imitation du monde animal et l'on peut dire à la suite de Kagel : *"Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite"*. *Con Voce*, pour trois interprètes muets. Cette pièce commémore l'invasion soviétique de Prague. Elle est dédiée *"à mes amis tchèques"*. A l'instar du peuple tchèque, les trois musiciens se voient privés de leur voix instrumentale, donc muets, au sens propre du terme. Comme épigraphe, Kagel a choisi une phrase tirée de *La colonie pénitentiaire* de Kafka : *"Jusqu'à présent le travail manuel était encore nécessaire, à partir de maintenant l'appareil fonctionne tout seul"*. *Exotica*, pour instruments non-européens. Kagel : *"J'ai toujours eu le désir de composer une oeuvre dont la condition essentielle réside pour chacun des exécutants dans le fait de ne pas jouer l'instrument auquel il est entraîné depuis des années, mais uniquement un instrument dont il ne possède pas la technique"*. *Exotica* est dédié au sixième sens.

La deuxième partie du concert se compose d'une seule pièce, *Dressur*, pour trois percussionnistes avec des instruments de bois. Ce dressage nous fera voir/entendre trois musiciens exerçant une pression l'un envers l'autre (tel des dompteurs envers leurs animaux, répétant leur pièce de bravoure). La correspondance entre le monde musical et celui du cirque se révèle assez souvent dans cette pièce.

Surtout, la *"musique sérieuse"*, avec son refus, finement attristé, contre l'expression de divertissement, est un bel exemple pour le dressage permanent et réciproque des compositeurs, organisateurs, interprètes, sans oublier le public lui-même (Kagel). Voir encore *Musique en jeu* (Nos 7 et 11).

Ce concert sera assuré par le Cercle de percussion *"Musique vivante"* avec Jean-Pierre Drouet, Willi Coquillat et Gaston Sylvestre.

Enfin, un stage est organisé mercredi 6 (de 9h30 à 12h30) et jeudi 7 (de 9h30 à 17h), avec le Cercle, à la salle Patiño.

jpw

CENTRE DE RENCONTRES MARIGNAC
Vendredi 8 février et samedi 9 février à 21h.
Cabaret / Chansons
Roger Loponte
accompagné par
François Jacquet piano
Jeff Gerdil accordéon
Jacques Siron contrebasse

SALLE SIMON I. PATIÑO
Cité Universitaire 26, Miremont, Genève
Semaine du 3 au 10 février
ETHNOMUSICOLOGIE
Chants et musiques traditionnels du Vietnam
par
Trânan Khê et
Tran Thi Thuy Ngoc
Mercredi 6 février à 20h30
MUSIQUE CONTEMPORAINE
Théâtre musical, oeuvres de
Mauricio KAGEL
par l'ensemble de percussionnistes "Le Cercle"
Vendredi 8 février, à 20h30

maison du quartier
centre de loisirs de la jonction
Samedi 9 février à 18h.
Spectacle-débat
LA MUSIQUE ET LA CULTURE POPULAIRE
avec
GIOVANNA MARINI
(chansonnière du nuovo canzoniere italiano)

ALTERNATIVES ALEMANIQUES...?

Deux livres zurichois : un regard de l'intérieur sur la gauche alémanique, un aperçu de son dynamisme, un témoignage sur ses limites, une pièce au dossier de l'exclusivisme linguistique.

Inseln der Zukunft ? Selbstverwaltung in der Schweiz, (Ilôts de l'avenir ? L'autogestion en Suisse), édité par T. Holenweger et W. Mäder, Limmat Verlag, 328 p.
Zwüschehalt, 13 Erfahrungsberichte aus der Schweizer Neuen Linken, (Escale, treize témoignages de la nouvelle gauche suisse), Rotpunktverlag, 306 p.

Ilots de l'avenir est né d'une session à Salecina, en 1977, puis en 1978 : cent personnes représentaient plus de trente collectifs autogérés.

L'ouvrage comprend deux parties : une réflexion théorique, une auto-présentation de près de cinquante collectifs alternatifs d'Outre-Sarine.

La réflexion théorique est extrêmement intéressante et stimulante. Elle débute par un chapitre sur les "difficultés" des entreprises alternatives, aborde ensuite les problèmes de financement, les questions juridiques, pour passer aux formes d'organisation, liens avec le mouvement ouvrier, fédération de coopératives alternatives. Le dernier et plus long chapitre est consacré aux perspectives politiques de l'autogestion, où l'on notera entre autres des prises de position du PS, du POCH, de la LMR, du président de l'USS, etc. (mais aussi des contributions plus intéressantes !), pour conclure par une excellente bibliographie d'une vingtaine de titres.

La deuxième partie, où les collectifs se décrivent, donne une image plus "impressionniste" (peut-être triomphaliste ?) de l'ampleur du mouvement en Suisse alémanique.

Une difficulté de traduction donne peut-être une meilleure idée de l'ampleur du débat, *Selbstverwaltung*, c'est littéralement, "autogestion", ce qui dans la terminologie politique française, évoque quelque chose d'un peu yougoslave, alors que le terme allemand dit plus et autre chose. Si on parle de "coopérative" le Romand pensera plutôt au principal concurrent de la Migros. "Commune" ou "communauté" renvoient pour nous plus à une forme d'habitat que de production. *Kollektiv* a un sens bien plus précis en allemand que le terme français correspondant, et sans la connotation du "collectivisme". Et je ne vois pas d'équivalent français à *Genossenschaft*. *Eidgenossenschaft* se traduit par "confédération", mais "camarade" au sens politique, se dit *Genosse*. Pour que ça ne soit pas trop simple, ajoutons encore que "jouir" se dit *geniessen*... *(Et dire que je me suis toujours demandé pourquoi je détestais l'allemand... ndlc)*

Illustration extraite de *Zomar* No 12, décembre 1979.

Un peu d'aventure

Malgré son importance et sa signification, j'avoue que je n'ai pas trop aimé *Escale*. L'idée pourtant était bonne. Prendre six femmes, sept hommes, tous politiquement engagés à gauche, tous marqués par 68, et leur demander de raconter leur vie, plus particulièrement les dix ou douze dernières années.

La somme d'expérience politique, tout de même que les abondants parallèles avec la "sphère" privée, subjective auraient pu – ou dû ? – donner un livre intéressant. Or, malgré une sincérité évidente, malgré des itinéraires courageux, j'avoue ne pas être parvenu à m'intéresser à ces treize autobiographies. Pourquoi ? Je ne sais pas. Parce qu'ils n'écrivent pas bien. Parce que je trouve leur vie triste, parce qu'ils n'ont pas d'humour.

Désolé ! Je signale et recommande ce livre parce que j'en vois la signification de témoignage historique, pris comme un tout, et non parce que je l'aurais aimé. Dans une préface célèbre, Sartre souhaitait aux aventuriers un peu plus de conscience politique. Et il ajoutait, à peu près : *"et aux militants, un peu plus d'esprit d'aventure..."*

Mais les deux livres passés sous revue ont encore, en dehors de leur thème politique, un point commun. Tous deux accordent la parole à des entreprises, à des militants exclusivement alémaniques, mais tous deux, dans leur sous-titre, font sereinement référence à la Suisse dans son ensemble. N'y aurait-il eu aucun Romand dont le témoignage eût présenté quelque intérêt ? Aucun Tessinois ?

Et n'y a-t-il aucun "collectif" romand qui mérite de figurer dans l'autre ouvrage, alors même que plusieurs collectifs suisses-alémaniques n'y sont encore qu'à titre de projet ? Ou les Romands ont-ils fait la sourde oreille ? Ces sous-titres sont arrogants et agaçants, et cela pose (et plus encore, posera !) un problème.

Ce thème du croissant clivage des régions linguistiques, dont je ne veux nullement rendre les Alémaniques seuls responsables, donne l'occasion de mentionner le dernier numéro de la revue biennoise *Zomar* (en français; case postale, 2501 Bienne), dotée du titre malheureux de *"grüezi viol ?"* Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole (1). Le thème y est abordé sous divers angles, bien que parfois de manière plus apte à lancer le débat qu'à informer vraiment, en particulier sur les faits économiques qui sous-tendent la "domination" de la majorité alémanique. En tout cas une réactualisation du vieux débat sur le fédéralisme, à partir, par exemple, du Québec.

Dans *Zomar* encore. Une perle. En dernière page, deux pubs. Authentiques. Saviez-vous que l'Ecole-club Migros de Bienne organise un cours de *bärndütsch ?* Mieux encore : une école audio-visuelle fribourgeoise nous invite *"à apprendre à dire grüezi"*. Texte de l'annonce : *"Le Romand qui désire réellement communiquer avec les Suisses allemands au niveau des personnes et non des conventions se doit donc d'apprendre le suisse-allemand, ne soit-il que* (sic, traduction littérale de *sei es nur um nicht...) pour ne pas rester en position d'infériorité"*.

Roger von Weiss

(1) Le soussigné offrira une bouteille de blanc au premier lecteur qui lui donnera la référence exacte de la citation. Tél. 021/93 41 58.

NECRO, BOULOT, DODO

Lieu des morts violentes, suspectes, anonymes, la morgue. Dissections studieuses et trafics d'organes. Pots-de-vin et mises en scènes. Un lieu secret, enfin mis à jour.

Morgue – Enquête sur le cadavre et ses usages, par Jean-Luc Hennig. Editions Libres/Hallier, collection "Illustrations".

Il y a les noyés, gonflés, bleuâtres, obscènes. La blague à faire, c'est de percer un petit trou, allumer le gaz qui s'échappe des chairs décomposées : un briquet pas cher. Irrésistible. Les autres : vrais ou faux suicides, accidents de la route, grands brûlés, petits déchiquetés, violés-étranglés, tombés du quinzième.

On voit de tout quand on bosse à la morgue. On s'habitue à tout, même à l'odeur, aux couleurs. La mort n'est pas blême, au contraire : c'est des rouges, des verts, des jaunes canari, strates découpées au scalpel. L'équarrissage. On en parle peu, en dehors du boulot. On reste entre soi, petite mafia de garçons morguistes, avec son jargon, ses blagues pour tenir le coup, ses petites combines pour arrondir les fins de mois, trafics d'organes prélevés en douce pour des labos glandophiles, arrangements avec les pompes funèbres privées. Tout ça sous l'ombre des ponts, ces médecins-légistes qui sont les archéologues du cadavre, qui vont lire le "client" pour savoir comment il en est arrivé là. Au frigo. Tout nu et bien docile.

Une vieille à sa fenêtre

Ce qui fait le prix de l'excellent livre de Jean-Luc Hennig : *Morgue – Enquête sur le cadavre et ses usages*, c'est justement cela. Un fourmillement extraordinaire, saisi à travers de multiples interviews retranscrites telles quelles, avec les redites, les contradictions, les incohérences, toutes les aspérités du langage, une vérité qui se cherche à mesure même qu'elle est en train de se dire.

Paradoxalement, ce livre sur la mort est l'un des plus vivants qui soient, de sorte que, passé le premier moment de choc/panique/fascination *(toute cette viande qui vous gicle aux oeillères, très chère !)*, on se surprend à trouver sympas tous ces résidus qui nous annoncent en grimaçant notre propre couic-raah, et tous ces pauvres vivants greffés à longueur d'année sur la mort des autres.

Bien sûr, on a pas l'habitude : *Morgue* est la première étude à paraître en France sur le sujet depuis le 19e siècle. Un livre bourré d'informations dont certaines sont sensationnelles. L'ascension d'une caste d'embaumeurs qui vous font un cadavre tout rose, disco, de luxe. L'espoir fou d'une secte de cryogénistes qui se font congeler dès le dernier soupir dans l'attente d'être ressuscités, en 2100, quand-la-science-aura-guéri-toutes-les-maladies-et-découvert-le-secret-de-l'immortalité... Un bordel de cadavres à New York, 200 dollars la passe. Etc.

Mais le plus fascinant, c'est le plus banal. Le plus choquant aussi. Je pense à cette petite vieille morte dans son fauteuil, les yeux ouverts, face à sa fenêtre, dans un quartier résidentiel. Il a fallu des mois pour qu'on s'en inquiète, qu'on la découvre parcheminée. Comme ces autres "morts naturelles", vieillards seulâbres à moitié bouffés par leurs chiens ou leurs chats. Rien de plus *privé* que ces agonies-là.

Par contraste, il y a les grandes catastrophes aériennes : des dizaines d'enquêteurs occupés pendant des mois à ramasser, étiqueter et confronter des fragments de corps dispersés sur des kilomètres. Les techniques les plus sophistiquées sont mobilisées aux seules fins d'identifier (à partir de cicatrices, d'empreintes, de dentitions) les anciens possesseurs d'un doigt crispé sur un kleenex cramé. Parce que, même si la catastrophe n'a laissé *aucun* survivant, les assurances ne paient pas tant qu'on n'a pas identifié le cher disparu. Eh oui. Cynique comme vous l'êtes, vous devez vous en douter.

De la vitrine au parking

L'histoire de la morgue-institution est également révélatrice. Liée au grand courant hygiéniste du 19e siècle et au développement de l'identité judiciaire (Bertillon and Co), c'est une entreprise de surveillance et gestion du cadavre. Le détail curieux, c'est qu'au début, la morgue était un lieu extrêmement ouvert. On exposait les corps nus sur de la glace, derrière des vitrines, et le public défilait pour, en principe, "reconnaître". Il y avait les cadavres dont on parlait, ceux qui faisaient courir le tout-Paris. Snobisme et voyeurisme. Des adolescents qui se poussaient du coude en lorgnant, comment dire, *des mortes jeunettes les funèbres appas* (1), ça vous va ? Des badauds qui, en été, restaient des heures front contre verre pour se rafraîchir.

A la fin, l'autorité s'émut. Y'avait trop. Rideau sur la morgue, qui devient un lieu secret, tabou. L'évolution actuelle va vers des morgues en sous-sols, automatisées, sortes de parkings *one way* vers l'enfer. Avec les dissections, les greffes, les autopsies plus ou moins systématiques dans les hôpitaux. Coulisses d'un théâtre dont l'unique/ultime représentation est l'Adieu à la Famille, le mort convenable dans une bière conforme, yeux clos, sourire ineffable, mains jointes, recueillement, extase.

Le hic, c'est que les morguistes passent parfois des heures sur un corps rien qu'à gommer les traces de l'agonie. Masser les corps désarticulés de souffrance, coudre les lèvres et les paupières pour qu'elles ne bêent pas. Attacher les paumes avec des épingles de nourrice. Toutes sortes de trucs pour biffer l'horreur, pour donner à croire qu'on part content, réconcilié. Même la mort, on vous la fabrique... *Morgue*, un livre indispensable si vous êtes du genre qui n'aime pas se voiler la face. Le guide du cadavre intelligent. *(Il est midi, a table ! ndlc)*

Roger Gaillard

(1) Alexandrin certifié conforme par l'Association suisse de poésie clinique.

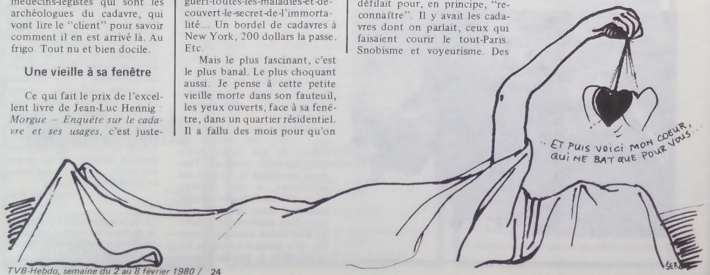

bloc-notes

GENEVE

Ombres. *"De la civilisation chinoise"* par M. Stoll, sinologue. Vendredi 8 à 20h30 au Musée d'art et d'histoire.

Frontière. Situation politique en Italie, débat avec Alberto Asor Rosa, Michele Achilli, Valentino Parlato (du *Manifesto*), vendredi 8 à 20h30. **Musique et culture populaire** par Giovanna Marini, débat-spectacle samedi 9 à 18h. Maison du quartier de la Jonction. (Org. Colonie libre)

Sexe. Origine du tabou de l'inceste, névrose et impasse psychanalytique. Une conférence-débat par Guy-Claude Burger, jeudi 7 à 20h15, salle Piaget, Uni II.

FRIBOURG

Courant. Energie et société, une conférence de Pierre Lehmann (ingénieur, écologiste), mercredi 6 à 20h15 au restaurant de la Tête Noire. (Org. groupe pour une politique de l'énergie)

BIENNE

Stratégie. L'Afghanistan et la situation internationale, quelles réponses des marxistes révolutionnaires ? Mercredi 6 à 20h15, restaurant St-Gervais, rue Basse.

cinéma

GENEVE

Cinéma polonais. Le magicien de Tadeusz Makarczynski (anim. 1962). **Le doigt de Dieu** de Antoni Krauze (1973), lundi 4 à 19h. **Le fils et l'Appel**, deux animations de Ryszard Czekala (1970), **Illumination** de Krzysztof Zanussi (1971), lundi 4 à 21h. Ciné-club universitaire, Uni II.

Cycle connaissance du mal. David W. Griffith. **The Avenging Conscience** (La conscience vengeresse) 1914, d'après Edgar Poe. Mardi 5 à 20h15 au CAC.

Hommage à Luigi Comencini. Le réalisateur sera présent samedi 2 et dimanche 3. Programme de la semaine : **A cheval sur le tigre** (1961), **La grande pagaille** (1960), **L'incompris** (1966) et **Don Camillo en Russie** (1965) *(Ca nous changera de Marchais... ndlc)* Un gros et lourd programme qui vient après Annemasse, où l'on a pu voir presque tous les films programmés au CAC. Alors qu'une masse toujours plus grande de films reste invisible, dont les films suisses récents, on comprend avec beaucoup de peine la politique d'animation du centre de la rue Voltaire. (Horaire à disposition au centre) Jusqu'au 24 février.

Spectacle de court-métrages. Une activité marginalisée et rarement programmée (voir le CAC et les exploitants). Une situation que le Film Pool Romandie et Christiane Kolla (auteur de *Carcere)* ont décidé de changer, bien qu'avec peu de moyens. Ce programme sera présenté à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne. **L'Italie quand il fait froid**, de Gérard Louvin (24'), **Allegro**, de Véronique Goël (25'), **Feu, fumée, saucisse**, de Lucienne Lanaz (22'), **Horizonville** de Alain Klarer (40'), et **Carcere** de Christiane Kolla (14'). Dimanche 10 et lundi 11 à 20h30 au Grand café du Grütli.

LAUSANNE

Hommage à Luis Buñuel. La mort en ce jardin (1956). Scénario de Alcoriza et Queneau, vendredi 8 à 19h. **Tristana** (1970) avec la Catherine Deneuve, vendredi 8 à 21h. Aula de Béthusy.

CHEXBRES

Une nuit à l'opéra de Sam Wood, (USA-1935) avec les Marx Brothers et Sig Rumann, Kitty Carlisle, vendredi 1er à 20h30, samedi 2 à 16h. et 20h30.

NYON

Metropolis de Fritz Lang (Allemagne-1926). Un film à voir malgré l'opinion de Lang : *"Je n'aime pas ce film. La conclusion est fausse. Je ne l'acceptais déjà pas quand je réalisais le film"*. (Dis. des films). Mardi 5 à 20h30 au Rex. (Org. Cinématographe).

DELEMONT

Portrait de groupe avec dame (RFA-1977) de Alexandre Petrovic, d'après Heinrich Böll. Des êtres entre la vie et la mort dans Berlin bombardé... Samedi 2 à 17h15, cinéma Lido.

LA CHAUX-DE-FONDS

Woyzeck (RFA-1979) de Werner Herzog, d'après Georg Büchner. Samedi 2 et dimanche 3 à 17h30 au cinéma Corso (org. Guilde). **Movie-Movie** (USA-1979) de Stanley Donen. Une possible autobiographie de l'auteur... samedi 9 et dimanche 10 à 17h30 au cinéma Corso (org. Guilde).

Hélène Surgère et Nicolas Silberg dans "Corps à Coeur", de Paul Vecchali.

THONON

Corps à coeur (France-1979) de Paul Vecchali. Un garagiste passionné de grande musique tombe amoureux d'une inconnue aperçue à un concert, une pharmacienne dont il fait le siège jusqu'à ce qu'elle cède à ses avances. Un auteur dont on attend toujours de voir toutes ses oeuvres à Genève. Vendredi 8, samedi 9 à 20h30, dimanche 10 à 16h30 à la Maison des Arts.

ANNEMASSE

Festival du film fantastique et insolite. Freaks, la monstrueuse parade (Browning-1932), **Le testament du Docteur Cordelier** (Renoir-1961), **Les yeux sans visage** (Franju-1959), **l'Empire de la passion** (Oshima-1978), etc. Jusqu'au dimanche 10 à la Maison pour Tous.

FILMS SUISSES DE COURT METRAGE

Au Grand Café du Grütli
16, rue Général-Dufour

CARCERE
Christiane Kolla, 14 min.

HORIZONVILLE
Alain Klarer, 40 min.

FEU, FUMEE, SAUCISSE
Lucienne Lanaz, 22 min.

L'ITALIE QUAND IL FAIT FROID
Gérard Louvin, 24 min.

ALLEGRO
Véronique Goël, 25 min.

Dimanche 10 et lundi 11 février à 20h30

Prix des places : 7 et 9 fr.

Centre de loisirs des Pâquis
52 rue de Berne
tél. 32 23 61

Jeudi 7 février à 15h.

DEUX AVENTURES DE TOM ET CHATINETTE

spectacle de marionnettes à fils par les Gens du Golairon

enfants : 4 fr., adultes 6 fr.

CENTRE de LOISIRS MAISON VAUDAGNE
16, avenue de Vaudagne
1217 MEYRIN
Tél. 022 82 07 36

Vendredi 8 février à 20h45

Cabaret-chansons

GUY MAGEY

Entrée 8 fr. et 4 fr.

musique

GENEVE

Spectacle de chansons italiennes avec Giovanna Marini. Giovanna Marini fait partie de ce qu'on appelle la nouvelle chanson italienne (Nuovo canzioniere italiano). Donc rien à voir avec le matraquage des radios disco, mais un engagement de tous les jours, un engagement pour le temps à venir. Giovanna Marini possède ce qu'on appelle une vraie formation, elle a étudié le luth, la guitare, les musiques du Moyen Age et de la Renaissance. Elle rencontre Dario Fo qui se bat contre la domination de l'italien officiel et réactive la tradition des jongleurs et des saltimbanques. De la même manière, Giovanna Marini, en se mettant à l'écoute des fêtes de famille, des enterrements, des mariages, des anniversaires ou des veillées, reprend l'histoire, celle que l'école néglige. Elle retrouve un matériau authentique, des sonorités rugueuses et vivantes des petites gens. De la campagne à la ville, Giovanna Marini poursuit sa récolte : *"...je prends des faits, je les dramatise, j'écris ce que j'appelle des ballades, j'en fait des spectacles. Sans décor, sans éclairage, juste la voix et le corps..."*Samedi 9 à 20h30, Maison du quartier de la Jonction.

Viva la musica ! C'est le titre du 28e numéro du périodique de l'AMR, sans lequel la vie genevoise serait pas ce qu'elle est. **Musique et chants du Vietnam** par Tran Van Khe et Tran Thi Thuy Ngoc. Cithare, luth, vielle et petit tambour composent pour l'essentiel les bases de cette musique que nous feront découvrir les Ateliers d'Ethnomusicologie, mercredi 6 à 20h30, à la salle Patiño. **Musique indienne** par Laurent Aubert (sarod, rabab) et Peter Pachner (tabla), samedi 9 à 20h30 au Centre de loisirs de Carouge. Notez encore que **Barry Altschul** donnera un stage de percussions et de batterie du 11 au 15 (renseignements au 022/21 70 10 l'après-midi).

Krokus, cinq jeunes gens de Suisse alémanique qui font dans le genre rock. Chris von Rohr (basse), Tommy Kieffer (guitare), Fernando von Arb (guitare), Freddy Steady (drums). Samedi 9 à 20h30, salle des fêtes de Thônex.

Au New Morning. Cette semaine : **Bill Hardman et Junior Cook Quintet**, samedi 2 à 21h. **The love of life orchestra**, avec Peter Gordon (saxe et claviers), David van Tieghem (drums), Randy Gun (guitare), Larry Saltzman (guitare), Al Scotti (basse). Un ensemble qui devrait montrer que la New Music américaine n'est pas seulement minimale... lundi 4 et mardi 5 à 21h. **Jazz Community** (Suisse), mercredi 6 et jeudi 7 à 21h. **Quintet Eric Brooke/Pierre Guyonnet**, vendredi 8 à 21h. **Madras Express**, un groupe qui tourne beaucoup en ce moment, samedi 9 à 21h. **Miroslav Vitous Quartet**, avec John Surman, Kenny Kirkland et Jon Christensen, dimanche 10 à 21h. Au Quai des Forces-Motrices.

Théâtre musical avec Le Cercle. Un programme Mauricio Kagel *(Dressur, Exotica, Con Voce, Bestiarium)*, vendredi 8 à 20h30, salle Patiño. (org. Contrechamps, voir article page 22).

Serge Vandenacker chantera samedi 9 à 21h. au Cabaret Pic-Plouc, 1, rue du Lac.

Roger Loponte, accompagné par Jeff Gerdil (accordéon), François Jacquet (piano), Jacques Siron (basse). On dit qu'il a beaucoup travaillé depuis son dernier passage en ville. On (moi) se réjouit. Vendredi 8 et samedi 9 à 21h. au Centre Marignac.

NYON

Stéphane Grappelli avec Marc Hemmeler (piano), Martin Taylor (guitare), Jacques Sewering (basse), donnera un unique récital mardi 5 à 20h30 à l'aula du Collège.

Ralph Mc Tell, guitariste anglais folk super et tout et tout, vendredi 8 à 20h30, aula du Collège.

LAUSANNE

Quartet Jean-Lou Muller avec Pilet (saxe ténor), Dubois (basse), Stadler (drums), samedi 9 à 20h30 au Café des Philosophes.

Los Jaivas (ne pas confondre avec Los Jairas). Un groupe formé au Chili et qui est arrivé d'Argentine en Europe en 1976. Une musique avec des teintes de rock et pop... Vendredi 8 à 20h30, grande salle d'Epalinges (Org. ASRC).

Antoine Auchlin accompagné par Biollaz, Buttet et Georges, chantera du mercredi 6 au samedi 9 à 21h. au Théâtre du Lapin-Vert.

SAINT-CERGUE

Léo Ferré donne un concert aux amateurs jeunes et moins jeunes mardi 5 à 20h30 à la Salle communale.

RENENS

Poireaux lubriques. Un groupe de cinq musiciens et chanteurs. Folklore de l'Europe centrale, rythmes de valse, de tango et de jazz composent leur programme. Le ramassage aura lieu vendredi 8 à 20h30 au Centre de rencontre.

YVERDON

Stéphane Grappelli et son groupe, mercredi 6 à 20h30 au Théâtre.

Poireaux lubriques (voir Renens), samedi 9 à 20h30 à l'Echandole.

MARTIGNY

Jacques Hustin, chanteur belge dans ses compositions jeudi 7 à 20h30 au Cabaret du Manoir.

SION

Je suis drôle et personne ne le sait ! par Jacques Blot, un fantaisiste simple et de bon goût que *Charlie Hebdo* aime tant. Vendredi 8 et samedi 9 à 20h30 au Petitthéâtre.

NEUCHATEL

Bois n'en donc, un groupe folk neuchâtelois qui joue de la musique traditionnelle d'Irlande, d'Ecosse et des Etats-Unis. Vendredi 8 et samedi 9 à 21h30 au Cabaret du Pommier.

BIENNE

Léo Ferré joue et chante ses oeuvres. Lundi 4 à 20h30 au Centre autonome de jeunesse.

LA CHAUX-DE-FONDS

Julie Lawrence Quartet, une chanteuse de Chicago qui fait du jazz que l'on peut qualifier de classique. Vendredi 8 à 20h30 au Centre ABC.

Los Jaivas, jazzo-rock chilien, samedi 9 à 20h30 au gymnase du Bois Noir.

expositions

GENEVE

Bernard Giossi. Quelques tirages sérigraphiques pour illustrer la pratique du maquillage. En suivant Andy Warhol, tant par la manière que par la thématique, Giossi déplace l'image "pop" en la personnalisant et la travestissant.
Arcade Chausse-Coq, rue Chausse-Coqs 16, ouvert jusqu'au 5 février.

Marcelle Staianovich. Quelques lithographies très colorées, avec des bouquets de fleurs et des paysages entre des livres ésotériques et des revues de technologies douces.
Librairie des sources, rue des Philosophes 3, ouvert jusqu'à fin février.

LAUSANNE

Jules Doulin. Né en 1884 à Payerne d'une famille de dix enfants, de père cordonnier, alcoolique. Doulin devient aiguilleur dans les chemins de fer, puis se met aussi à boire, ce qui l'amène à l'hôpital psychiatrique de Cery où il fera pendant une dizaine d'années des dessins et écrira des textes. Il meurt en 1946.
Collection de l'art brut, Château de Beaulieu, av. des Bergières 11, ouvert jusqu'au 23 mars.

Kaj.W. Noschis, peintures. Les galaxies imaginaires d'un ancien scientifique.
Galerie Virus, rue de Bourg 21, ouvert jusqu'au 23 février.

MORAT

Poupées anciennes de 1840-1920. Une collection particulière consacrée à ces gnomes d'enfant qui nous ont tous hantés peu ou prou.
Musée historique de Morat, ouvert jusqu'au 31 mars.

WINTERTHOUR

François Bocion, Ein Maler des Genfersee. Hommage à Bocion (1828-1890), artiste lausannois qui avait une prédilection pour les bateaux du lac et les Dents du Midi.
Kunstmuseum Winterthur, ouvert jusqu'au 2 mars.

NEUCHATEL

Laurent Wolf. Peintures et dessins récents. Wolf est l'auteur de *Permutations, carnets d'une exposition* (Ed. Zoé).
Galerie Ditesheim, jusqu'au 24 février.

théâtre

GENEVE

Huis clos, de Sartre par le Théâtre de la Tortue. Mardi 5, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 à 20h30 à la Maison des Jeunes.

Hécube d'Euripide par le Théâtre du Miroir, avec Mista Prechac (que l'on a pu voir dans *Les petites fugues)*. Samedi 2, et du mardi 5 au samedi 9 à 20h30, salle de l'ERA (rue Charles-Bonnet 6).

L'affaire de la rue de Lourcine, d'Eugène Labiche par le Théâtre du Lignon. Dès mardi 5 à 20h30, tous les soirs sauf dimanche et lundi. Matinée dimanche à 17h30. Jusqu'au 24 février au Théâtre du Caveau.

Robespierre, de Jourdheuil et Chartreux. Par le Théâtre de Carouge. Du mardi 5 au samedi 9 à 18h30, Palais de l'Athénée.

La révolution de Isaac Chocron. Deux actes où le pouvoir change de mains, où Eloy et Gabriel (les protagonistes) tentent de s'aimer jusqu'au jeu de la mort et du travestissement. Deux homos en perte de maîtrise, rejouant de vieilles histoires de cabaret miteux. Du jeudi 7 au samedi 9 à 20h30 au Grand Café du Grütli.

Deux aventures de Tom et Chatinette. Spectacle de marionnettes à fils par les Gens du Golairon. Jeudi 7 à 15h., au Centre de loisirs des Pâquis.

Peinture sur toile, 1979, format 97×130cm.

LAUSANNE

Ce que j'en ai fait, un montage poétique d'après le texte de Yannis Ritsos *"Sous l'ombre de la montagne"*. Il sera raconté par Achille Tzonis, Bernard Apotheloz, Michèle Maillard, Neige Dolsky. Dimanche 3 à 17h30, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 à 20h30 au Théâtre Kléber-Méleau.

Au malheur des dames de Michel Beretti par le Centre dramatique de Lausanne. Une enquête de Constance Dugazon dans les grands magasins. Quatre éléments pour un malheur : les grands magasins, l'opéra, la prostitution et la mort. Du mardi 5 au samedi 9 à 20h30 (jeudi 7 à 19h.) à la Passerelle-Vidy.

Cabaret Chaud 7, en visite à Lausanne avec son nouveau spectacle. Nul doute qu'il fera mouche (si "elles" sont propres). *(jpw a la frite ! ndlc)* Jusqu'au 9 à 20h45 au Théâtre Boulimie.

THONON

L'âne de l'hospice de John Arden par le Théâtre populaire romand. Mardi 5 à 20h30. **Business Soleil** de Michel Vinaver, une lecture-débat avec le Théâtre Eclaté d'Annecy, mercredi 6 à 20h30. Maison des Arts et Loisirs.

TOURNEES

Théâtre de chambre de Michel Vinaver par le T'Act. Samedi 2 à 20h30 au Théâtre Le Grenier (Moudon), mardi 5 à 20h30 au Théâtre municipal (Yverdon), samedi 9 à 20h30 au Théâtre des jeunes (Orbe).

Au fond... la tartine, par le Théâtre Boulimie. Samedi 2 à l'Hôtel du Soleil (Delémont), mercredi 6 halle de gymnastique (Moutier), jeudi 7 à la salle des Jésuites (Porrentruy), vendredi 8 à Malleray, samedi 9 aux Breuleux. Tous les soirs à 20h30.

C.G.

cac VOLTAIRE
27, rue Voltaire GENÈVE Tél. 44 94 44
centre d'animation cinématographique

en plus de la rétrospective
Luigi COMENCINI

* * *

tous les vendredis et tous les samedis soirs à 23h30

une séance supplémentaire nocturne avec

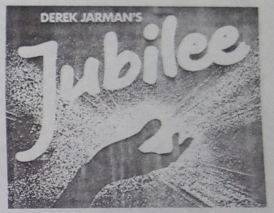

(en 1ère vision à Genève)

Le premier film PUNK de l'Histoire du Cinéma

MJC
MAISON POUR TOUS
Maison des jeunes et de la culture
3, rue du 8-Mai, ANNEMASSE.
Tél. 023/38 12 23

Samedi 9 février
Au gymnase du Beulet — Annemasse

LA PHILHARMONIE ROUMAINE DE TRANSYLVANIE

Orchestre symphonique de 100 musiciens

présente :

"La Symphonie du Nouveau Monde"
de Anton Dvorak

"Le Concerto pour Orchestre"
de Bela Bartok

Location :
M.J.C. Maison pour Tous, Annemasse,
tél. 023/38 12 23

5e FESTIVAL du FILM FANTASTIQUE et INSOLITE

30 films à voir ou à revoir

Jusqu'au 10 février

le réseau

Le réseau est un ensemble de commerces, bistrots, artisans, lieux de spectacles et sympathisants de TVB. Les adhérents (cf. liste ci-jointe) offrent une réduction de l'ordre de 10 o/o à toute personne titulaire de la carte du réseau. Pour obtenir cette carte, veuillez nous renvoyer le coupon ci-joint ou nous téléphoner au 022/42 47 22. Prix de la carte : 50 fr., qui seront vite amortis... C'est un moyen économique, efficace et agréable de soutenir TVB.

RESEAU TVB-HEBDO
Je m'intéresse au réseau et vous demande de m'envoyer votre bulletin de versement.

Nom
Prénom
Adresse
No postal

J.A. 1217 Meyrin 1

MONSIEUR
CHARLES PHILIPONA
15 AVENUE DE LA PRAILLE
1227 CAROUGE

H 111

ANALYSE DE REVES

Horace Papale, tél. 022/33 40 83 ou 28 95 03, Genève, prix selon revenu et 10 o/o.

ARTISANAT

Claude Tripod, tricot, 22 Cité des Bains, Yverdon, facilités de paiement, 10 o/o.

Au coin de la laine, 9 rue Beau-Séjour, 1003 Lausanne, 10 o/o.

BANDE DESSINEE

Cumulus, 5 rue des Etuves, Genève, 10 o/o sur la diffusion.

La Marge, 18 rue des Etuves, Genève
9 Mercerie, Lausanne
24 rue de la Plaine, Yverdon

BD 2000, Béthusy 84 A, Lausanne.

La Malle folle, 9 rue de la Servette, Genève, 10 o/o.

BOUFFE

Ferme Oasis, Bernard Rappaz, Saxon, produits biologiques. 10 o/o en nature.

Claude-Alain Cheseaux, fruits et légumes biologiques, marché de Carouge, le mercredi et le samedi, 10 o/o.

Le Grain d'Or, alimentation traditionnelle, 29, rue Voltaire, Genève. 10 o/o.

Ferme des Troncs, Blaise Bauquis, Saint-Oyens (près Gimel). Produits biologiques : farine complète : blé, seigle, pommes de terre, tommes de chèvre. Livraisons possibles Lausanne, Genève. Tél. 021/74 34 25. 10 o/o.

STAGES

Atelier éducation créatrice, (enfants et adultes), Atelier Chri, 5 rue Vignier, Genève, tél. 022/43 43 41. 10 o/o sur atelier et stages.

Maison des Jeunes, 5 rue du Temple, Genève, tél. 022/32 20 60. 10 o/o sur tous les ateliers (danse, théâtre, mime, photo/vidéo modelage, dessin, sculpture, bois, peinture, flamenco).

Développement personnel Perfor, 7 bd Carl-Vogt, Genève. 10 o/o sur la plupart des groupes de développement personnel. Renseignement : tél. 022/29 13 43 de 16h à 18h30 du mardi au vendredi.

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

Permanence juridique et fiduciaire de placements et de gestion, 7 bd Jacques-Dalcroze, Genève. 10 o/o sur les consultations.

CONSTRUCTION, RENOVATION

Pascal Stirnemann, ing. civil dipl. EPFL, 2112 Môtiers/NE, tél. 038/61 38 28, conseils, calculs, exécutions de plans, 10 o/o minimum.

DECORATION

Atelier Arto, rue du Rôtillon 7, 1003 Lausanne, tél. 021/20 05 22. 10 o/o sur décoration vitrines, stands, etc.

DISQUES

Court-Circuit, 28 rue Voltaire, Genève, 10 o/o.

Disc-à-Brac, 6 rue Curtat, Lausanne. 10 o/o.

HORLOGERIE

Atelier d'horloger, réparation en tout genre, réglages. Ateliers réunis, 1 rue Fendt, Genève, tél. 022/34 78 65. Minimum 5 o/o.

IMPRIMERIE

Cedips, 11 rue de la Borde, 1018 Lausanne, tél. 021/36 95 18. 10 o/o, devis sur demande.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Kalimba ! Percussions africaines. Ateliers réunis, 1 rue Fendt, Genève, tél. 022/34 78 65. Minimum 5 o/o.

Atelier guitares. Construction et réparation de guitares classiques. Ateliers réunis, 1 rue Fendt, Genève, tél. 022/34 78 65. Minimum 5 o/o.

SERVICES

Multi-services, collectif de travail Help Multi-services, peinture, tapisseries, nettoyages divers, débarras, bricolage, pose moquette, publicité, peintures murales, décoration architecture d'intérieurs, déménagements, etc. Travail rapide/soigné. Genève. Tél. 022/32 15 01 ou 34 34 61 (matin). Prix bas, devis gratuit. 15 o/o.

LIBRAIRIES

La Mauvaise graine, librairie-femme, place du Tunnel, Lausanne.

La Taupe, 8bis rue de la Tour, Lausanne.

Que Faire, 1 place des Grottes, Genève.

Librairie La Plume, 4 Balance, La Chaux-de-Fonds, 10 o/o.

Librairie Apostrophes, 8 rue Haute, Bienne, 10 o/o.

Librairie du Kiosque du Boulevard, 13 bd Georges-Favon, Genève, tél. 022/28 70 54. 10 o/o sur les livres.

Librairie La Cause du Peuple, Petit Rocher 4, 1003 Lausanne, 10 o/o sur les livres, disques et affiches.

LIVRES

Le Collectif de livres d'enfants "Croque le Rêve", Case postale 270, 1211 Genève 13, 10 o/o sur les livres commandés.

RADIO TV HIFI

Future Musique, 4 rue de l'Avenir, 1207 Genève, tél. 022/35 94 51. Prix cool.

Atelier Electronics, réparation de tous appareils Radio-TV-Hi-fi, vente d'appareils neuf et occasion, construction HP, installation auto-radio. 3 rue Dizerens, Genève, tél. 022/20 14 77, minimum 5 o/o, devis gratuit.

RESTAURANT

Café des Granges, Les Granges sous Malval, 10 o/o sur les menus de campagne.

Fel Fel, 14 Pre-Jerôme, Genève. 10 o/o sur mets à la carte, plats du jour non compris.

Le Lion d'Or, 55 rue Ancienne, Carouge, tél. 022/42 32 48. Offre le café après le repas.

La Moisson, restaurant macrobiotique, 25, rue Voltaire, Genève. 10 o/o.

PSYCHOLOGIE

Psycho-service, case postale 737, 1001 Lausanne, tél. 021/33 46 44, 10 o/o minimum sur les honoraires.

SABOTS, SANDALES

Eric Chaillot, au marché aux puces (le samedi), Genève, 10 o/o.

SPECTACLES

Salle Patiño, 26, av. de Miremont, Genève, tarif étudiant.

Centre Marignac, 28 av. Eugène-Lance, Gd-Lancy/GE, 20 o/o.

Théâtre Mobile, tarif étudiant sur tous leurs spectacles.

Centre de loisirs de Carouge, Carouge/GE, tarif étudiant.

Cabaret Malval, Les Granges sous Malval, prix étudiant sur tous les spectacles.

Centre de loisirs de Meyrin, 16 avenue de Vaudagne, Meyrin/GE. Prix étudiant sur les spectacles, arrangements de famille sur les stages.

Maison de quartier de la Jonction, 18bis av. Ste-Clotilde, Genève, 10 o/o.

Maison des Mascarons, Môtiers/NE. Prix étudiant sur tous les spectacles organisés par le groupe Alambic.

Studio de musique contemporaine, 7 bd Jaques-Dalcroze, Genève, tarif étudiant.

VETEMENTS ET BROCANTE

Au bonheur du jour, 25 Prévost-Martin, Genève. 10 o/o.

Samsara, 52 Bd Saint-Georges, Genève, 10 o/o.

Walpurgis, 31 rue Centrale, Lausanne. 10 o/o.

VOYAGES

APN, 33 av. de Miremont, Genève, tél. 022/47 72 03, 10 o/o sur les voyages organisés par APN; des bons pour les voyages APN sur les voyages d'avions économiques.